

SUIS GENERIS

ÉCOLOGIE ET PATRIMOINE EN ARCHITECTURE: POINTS COMMUNS ET CONTRADICTIONS DE
DEUX DÉMARCHES

Mémoire d'Habilitation à la Maîtrise d'Ouvre en son Nom Propre

MATHILDE HORREIN

Directeur d'études : Loïs De Dineuchin

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND
2021-2022

SUIS GENERIS

ÉCOLOGIE ET PATRIMOINE EN ARCHITECTURE: POINTS COMMUNS ET CONTRADICTIONS DE DEUX DÉMARCHES

Mathilde Horrein

Directeur d'études : Loïs De Dineuchin

Lieu d'accueil de la mise en situation professionnelle (MSP): Agence Laure De Raeve Architecte du Patrimoine,
Toury 71250 Cortambert

Responsable du suivi pendant la MSP : Laure De Raeve, Architecte du Patrimoine, gérante de l'agence

Date et durée de la MSP : 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022, 6 mois à temps plein, poste conservé à la suite
de la MSP

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

2021-2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
SYNTHÈSE DU PARCOURS PERSONNEL	7
UNE DÉMARCHE COMMUNE DE SENSIBILITÉ A L'EXISTANT	9
Pour une intervention au plus juste	11
Le diagnostic : vers une connaissance fine du bâti	16
LA SPÉCIALISATION FACE À LA MULTIPLICATION DES ENJEUX	21
Une multiplicité d'interventions possibles	21
Le patrimoine face à des enjeux multiples	23
Deux démarches de collaboration	25
La maîtrise d'ouvrage et les rapports à la commande	29
CONCLUSION : VERS UNE SPÉCIALISATION ?	32
BIBLIOGRAPHIE.....	37
ANNEXES :.....	41
CV	43
CARNET DE BORD	44
DÉCOMpte DES HEURES	68
AVIS DU TUTEUR	69
AVIS DU DIRECTEUR D'ETUDES	70

INTRODUCTION

En juillet 2021, je passais mon entretien d'embauche pour la présente Mise en Situation Professionnelle (MSP) dans le cadre de ma préparation de l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en mon Nom Propre (HMONP) à l'agence Laure De Raeve Architecte du Patrimoine. Je répondais aux questions concernant les motivations qui m'ont poussé à postuler après de l'agence, en expliquant ma très nette préférence pour l'intervention sur du bâti existant à la construction neuve.

Pour autant, bien que ce ne soit pas une surprise, ayant déjà été confrontée à la question dans des expériences professionnelles précédentes, s'il y a des similitudes entre intervenir sur le bâti existant et restaurer du patrimoine, il y a aussi de nombreuses différences. En effet, j'effectue aujourd'hui ma MSP dans cette même agence, spécialisée dans la restauration de patrimoine puisque Laure De Raeve qui en est la gérante est Architecte du Patrimoine. Et si mon intérêt pour le patrimoine historique est sincère, mon goût pour l'existant ne s'explique que très partiellement par les enjeux historiques et culturels de préservation des savoirs, des techniques et des édifices anciens au titre de leur valeur patrimoniale.

La distinction entre patrimoine et monument continuant de faire débat aujourd'hui entre les

spécialistes, il faut préciser ce que je retiens comme définition du patrimoine. Dans une acceptation commune que je conserverai ici, la notion de patrimoine évoque en particulier la part historique et mémorielle qui s'attache à certains édifices plus ou moins anciens. De là découle la volonté de préserver certains bâtiments dont les caractères d'ancienneté, d'unicité et de représentativité les désignent comme étant d'une valeur particulière. Cela étant, comme le précise Françoise Choay dans son ouvrage¹, le mot patrimoine a désigné avant cela les biens qui étaient transmis d'une génération à l'autre sur lesquels cette dernière pouvait s'appuyer pour vivre. Cette notion est potentiellement bien plus large, incluant d'autres enjeux, et visant d'autres objectifs. C'est en cela que je distingue le patrimoine de l'existant : il me semble que compte-tenu des enjeux écologiques qui sont les nôtres, il ne s'agit pas uniquement de conserver une image historique de ce qui a construit notre société mais plutôt de valoriser les biens matériels et immatériels culturels et naturels que l'on nous a transmis pour les faire prospérer, dans un futur proche et plus lointain. L'existant, et la démarche écologique à laquelle je l'associe est donc avant tout une ressource, qu'il convient de valoriser au mieux. Cela peut passer par son économie, sa transformation, son détournement, sa préservation et peut-être plein d'autres méthodes qui ne me viennent pas à ce jour, mais il s'agit pour moi davantage d'un point de départ vers quelque chose de nouveau que le souhait de préservation d'un élément passé.

Certes, je suis sensible au patrimoine en ce qu'il participe de la construction culturelle d'une société et à ce titre fait partie de son identité et possède une valeur qu'il convient de reconnaître et de protéger. Et je dois reconnaître une certaine fascination tout émotionnelle également pour ces « anciens » et l'histoire qu'ils ont accumulée et rendue lisible. Mais comme je l'ai dit, c'est plus largement l'existant qui m'intéresse, pour des raisons qui sont sociétales également, mais davantage liées aux enjeux écologiques que nous devons aujourd'hui relever. Sujet d'actualité quand dans le même temps on voit dans les journaux plus ou moins spécialisés, les nouvelles au sujet de la mise en œuvre de la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) concernant la construction neuve, et le déploiement des multiples plans gouvernementaux concernant la revitalisation des centralités territoriales de toutes tailles. Nos centres-villes et centres-bourgs existants se vident alors que nous devons diminuer nos

¹ Choay F, *Pour une anthropologie de l'espace*, Éditions du Seuil, Paris, 2006

émissions de carbone et notre consommation de foncier cultivable. Sans compter sur les enjeux sociaux, économiques, culturels auxquels ils participent, bref l'animation que leur cohésion et leur activité apporte à nos modes de vie. Trop coûteux, trop complexes à rénover, trop chers à chauffer, inadaptés aux demandes actuelles des ménages ou des professionnels, la situation est déjà complexe dans les territoires dynamiques, elle se dégrade d'autant plus vite dans des villes ou des bourgs peu attractifs voire en décroissance.

Point commun très souvent présent, si certains sont protégés au titre de leur valeur patrimoniale, que ce soit par présence de monuments historiques ou une protection plus globale du tissu urbain, ils possèdent presque toujours une histoire très forte et très présente, qui ne peut être niée, sous peine de faire disparaître ce qui fait leur identité. Cette histoire doit donc être protégée voire valorisée quand c'est possible.

J'en viens donc à ma question. À l'agence, hors missions spécifiques tels que des inventaires, nous intervenons uniquement sur des monuments classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques ou en secteur protégé. Notre démarche n'interdit pas toujours la modification d'un édifice, mais elle a vocation à permettre sa protection et la sauvegarde voire la restitution de ce qui fait ses qualités historiques : son ancienneté, sa représentativité, sa rareté... Aussi, peut-on s'interroger : la nécessaire protection de la valeur patrimoniale forte de nos centres ou monuments anciens est-elle incompatible avec les besoins de modification jugés nécessaires à leur renouveau ? Ou pour le formuler autrement, dans quelle mesure une spécialisation dans la protection patrimoniale est-elle compatible ou non avec un souhait de s'orienter davantage vers une architecture plus écologique ?

SYNTHÈSE DU PARCOURS PERSONNEL

J'ai réalisé mes études d'architecture à l'École Nationale d'Architecture et de Paysage de Lille. Lors de ces cinq années, je me suis attachée à valoriser la notion d'hétérogenèse en architecture, c'est-à-dire l'idée que le projet naît du croisement à un instant donné d'un ensemble d'éléments de nature et d'objectifs différents : un ou des contextes temporels et géographiques, des personnes et leurs attentes, un lieu, une recherche esthétique, etc. C'est la convergence de ces éléments spécifiques sous une forme cohérente qui fait le projet architectural. Tout l'enjeu du travail de l'architecte étant de faire émerger une cohérence globale à ces caractéristiques individuelles à travers le projet urbain ou architectural. L'ambiguïté de ce travail est alors qu'il doit avoir une compréhension fine des enjeux auxquels il est confronté sans perdre la vision plus élargie de toutes les questions qu'il doit réussir à faire entrer en résonance.

Dans mon cas, j'ai choisi lors de mes études, de m'investir en particulier sur deux sujets qui me tenaient à cœur : les interventions en milieu historique ou patrimonial, et les aménagements urbains et territoriaux. Compte tenu de mon

intérêt pour ce dernier, les interrogations citées au-dessus, et le besoin de comprendre davantage le contexte plus large dans lequel s'insérait la fabrique de l'architecture, j'ai fait le choix de poursuivre mes études par une formation en urbanisme. Celle-ci a été l'occasion pour moi d'approfondir des sujets centrés sur les délaissés bâtis et urbains dans les nombreuses formes qu'ils pouvaient prendre. Par exemple, le projet collectif mené sur la vie des rez-de-chaussées fut l'occasion pour moi de traiter en particulier des enjeux de réhabilitation des centres-villes et centres-bourgs.

Dans ce qui me semblait alors une suite logique, j'ai participé, dans le cadre d'un poste à la Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan, pendant trois ans sur le projet de redynamisation du centre-ville d'Autun puis le centre-bourg de deux communes rurales proches, Le poste avait une dimension essentiellement stratégique et dans un besoin d'être plus proche d'un travail de terrain, tout en conservant ce qui m'intéressait particulièrement dans ces sujets, c'est-à-dire le travail dans un contexte urbain et bâti existant, j'ai décidé d'intégrer l'agence de Laure De Raeve, architecte du patrimoine et de passer l'HMOPN. L'objectif était pour moi non seulement de me permettre d'évoluer à terme dans cette profession, mais également, de me donner l'occasion de réfléchir plus précisément à la façon dont j'envisageais de pratiquer mon métier.

En particulier, la spécificité des interventions de l'agence, m'a fortement interrogé sur la place de la spécialisation dans la profession d'architecte.

UNE DÉMARCHE COMMUNE DE SENSIBILITÉ A L'EXISTANT

Commençons par tenter de faire le point sur les éléments qui m'amènent à penser que les démarches patrimoniales et écologiques² peuvent converger. De façon générale, toutes deux assez récentes, elles partagent une extrême attention au bâti existant et à sa complexité, bien que pour des raisons et des objectifs différents.

La construction de la démarche de conservation des monuments historiques s'inscrit, rappelons-le, en parallèle du développement du goût romantique pour les ruines et le patrimoine archéologique³. Il s'agit d'une démarche essentiellement érudite de sauvegarde des monuments français dont les théories mettront presque deux siècles à se formaliser dans la Charte de Venise en 1964 sans pour autant que le débat n'ait vraiment cessé aujourd'hui. C'est ici les qualités historiques et culturelles d'ancienneté, de représentativité, d'unicité qui font la valeur

² Étant entendu que derrière ce terme, je considère certes des enjeux environnementaux mais aussi plus généralement sociétaux qui seront plus spécifiquement développés au cours de ce texte.

³ Loyer F., Histoire de l'architecture française, de la Révolution à nos jours, Éditions Mengès/Éditions du Patrimoine, Paris, 2006

patrimoniale de l'édifice.

En ce qui concerne l'écologie, les réflexions se structurent toujours, ayant émergé d'une façon encore plus récente. Alors que les dernières évolutions réglementaires françaises telles que la Réglementation Environnementale 2020 se concentrent fortement⁴ sur l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des constructions neuves, les études montrent de plus en plus que peu de méthodes de construction neuve peuvent rivaliser avec l'impact carbone de la réhabilitation de bâtiments existants. Mais au-delà de l'impact climatique pur, la rénovation présente des enjeux plus sociaux encore. Je pense en particulier à ces quartiers parfois centraux mais aussi plus périphériques selon les cas, qui faute de présenter un modèle architectural adapté aux attentes et aux besoins contemporains des ménages comme des collectivités publiques sont progressivement désertés ou ségrégés. Leur retrouver un usage est certes une démarche environnementale considérant les enjeux liés à l'artificialisation des sols ou d'émissions de gaz à effet de serre, de protection de la biodiversité ; mais c'est aussi (et surtout ?) un enjeu de construction de notre société au travers d'une forme de vivre ensemble ou de cohésion sociale que de leur permettre de retrouver une urbanité. En ce que cette urbanité nouvelle et encore à construire participera autant qu'elle sera alimentée par les modes de vies que nous mettrons en place. Or toute nouvelle société se construit sur les bases de la précédente, que ce soit dans la continuité ou en réaction à celle-ci. À ce titre, quelle que soit la démarche choisie, nier cet existant ne peut permettre d'avancer sur de bonnes bases. Aussi, l'attention portée au bâti existant dans ce cadre est-elle également culturelle comme peut l'être la démarche de protection historique bien que les fondements en soient différents. Et toute démarche architecturale qui aurait vocation à rendre leur urbanité à ces délaissés urbains existants que sont les quartiers paupérisés, les centres anciens qui se vident ou les lotissements pavillonnaires périphériques critiqués pour leur étalement et leur manque de collectif apparent, est alors certes une démarche environnementale en ce qu'elles participent de la lutte contre l'étalement urbain, à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. C'est également une démarche culturelle, car elle participe d'une construction sociale. Et à ce titre, bien que les fondements initiaux et les critères de sélection puissent différer, le volet d'intervention en tissu existant d'une

⁴ Mais pas uniquement

démarche écologique peut se rapprocher assez fortement d'une démarche patrimoniale. Je m'attacherais donc à développer dans cette partie quelques points que j'ai pu observer dans le cadre de mon travail à l'agence et qui me semblent mettre en exergue certaines similitudes dans les deux démarches.

Pour une intervention au plus juste

Pour comprendre où je pense qu'écologie et patrimoine peuvent se rejoindre en architecture, il me faut d'abord analyser les deux démarches plus en détail. Les réflexions sur le patrimoine s'appuient sur les nombreuses théories des patriciens et intellectuels qui ont étudié la question depuis plus de deux siècles et que je ne citerai pas toutes, mais dont certaines ont été fondatrices dans la construction du cadre actuel de la pratique architecturale.

Pour les étudier, il faut certainement considérer que la restauration du patrimoine recèle en réalité des démarches multiples et qui n'induisent pas le même positionnement selon qu'on intervienne plutôt pour l'une que pour l'autre.

La conservation n'est ni une restauration, ni une réhabilitation, encore moins une reconversion ou une rénovation : pris dans le cadre général de la restauration patrimoniale, chacun de ces mots fait référence à une démarche spécifique, démontrant la variété des positionnements possibles vis-à-vis du patrimoine architectural. On connaît le principal débat entre les défenseurs de la posture de Viollet-le-Duc face à Ruskin. Il est vrai que si l'on ne retient que les premières lignes de sa définition de la restauration dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* une restauration peut vite transformer assez fortement un édifice, et laisser interrogateur quant au principe de vérité historique : Viollet-le-Duc n'a en effet jamais défendu une restauration qui se veuille véritablement conservatrice et avait une vision précise des possibilités d'évolutions et de transformations des édifices pour les adapter à des conditions nouvelles d'existence :

« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais

existé à un moment donné »⁵,

Pour autant Viollet-le-Duc est très attaché à un principe de véracité qui marque un premier pas dans la démarche de restauration telle que nous la connaissons. Sa démarche sera décriée par la suite parce que ses restaurations ont souvent abouti à des transformations lourdes des édifices justifiées par un retour à une cohérence propre à leur époque d'origine.

*« Il est, en fait de restauration, un principe dominant dont il ne faut jamais et sous aucun prétexte s'écartez, c'est de tenir compte de toute trace indiquant une disposition. L'architecte ne doit être complètement satisfait et ne mettre les ouvriers à l'œuvre que lorsqu'il a trouvé la combinaison qui s'arrange le mieux et le plus simplement avec la trace restée apparente ; décider d'une disposition à priori sans s'être entouré de tous les renseignements qui doivent la commander, c'est tomber dans l'hypothèse, et rien n'est périlleux comme l'hypothèse dans les travaux de restauration. »*⁶

C'est cependant cette place accordée à la véracité de la restauration qui a fait par la suite s'élever les voix contre ses théories et se développer des positionnements soutenant une intervention plus conservatrice telle que celle de Ruskin. Dans *Les Sept Lampes de l'Architecture*, Ruskin, estime qu'au regard de l'importance que doit tenir la vérité dans la démarche de restauration, la restauration se doit avant tout être une démarche de conservation et que les modifications passées et certaines usures du temps font partie de la vie du bâtiment et donc de son histoire. La restauration ne peut se faire qu'au détriment de l'édifice, car elle reposera nécessairement sur des hypothèses et très difficilement sur des certitudes. À ce titre il convient donc d'être aussi humble que possible dans les soins que nous y apportons. Et nous nous devons, en cas d'une intervention plus lourde, rendre cette intervention suffisamment lisible pour pouvoir en discerner les contours.

« Les visiteurs ricanent et grommellent, décernant malgré eux

⁵ Viollet-le-Duc E-E, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle Tome VIII*, Paris, 1866

⁶ Viollet-le-Duc E-E, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle Tome VIII*, Paris, 1866

le plus grand des éloges au restaurateur : « Était-ce bien la peine de mettre pendant si longtemps des échafaudages pour les retirer ensuite sans avoir rien fait ? » Le squelette a été renforcé, laissant la peau intacte, avec sa chair et ses muscles : la peau brunie par le soleil, ridée par les intempéries, creusée ici et là, pleine de cicatrices, et cependant plus séduisante que la peau tendre et rose d'une belle dame »⁷

D'autres que Viollet-le-Duc et Ruskin ont continué de penser le patrimoine et poursuivent aujourd'hui encore la réflexion. D'autres auteurs tels que Camillo Boito, Françoise Choay, Cesare Brandi, Aloïs Riegl, Benjamin Mouton, ou encore tous les intervenants de l'École de Chaillot, pour n'en citer que quelques-uns, ont défendu ou défendent d'autres positionnements, plus ou moins radicaux, pointant également l'importance de prendre en compte chaque cas particulier, et la complexité du positionnement de l'architecte dans la restauration face à des enjeux tels que la conservation d'un édifice dont la sauvegarde ne peut se faire qu'à condition de remplacement et de reproduction voire de modification de l'aspect de l'édifice. Et force est de constater que dans la pratique, rien que ces sujets sont en effet lourds de questionnements et d'interrogations : peut-on apporter des modifications dans la disposition d'une église lorsque cela peut la protéger d'infiltrations qui à long terme pourraient en détériorer la pérennité ? Cette modification, si elle est minime doit-elle absolument être lisible alors même que l'église est remarquable justement parce qu'elle a conservé une forte cohérence à travers les siècles ? Pour ces mêmes raisons, peut-on justifier les modifications apportées sur un château en lui changeant sa destination d'origine, condition de la capacité des propriétaires à le conserver et l'entretenir ? Mais Viollet-le-Duc et Ruskin ont été fondateurs dans cette recherche, posant les bases qu'une recherche de préservation de certains édifices pour leur caractère de mémoire et, malgré les différences d'interprétation qui peut en être fait, d'une certaine forme de vérité.

Les positionnements sont nombreux, pourront varier ou se justifier mieux selon les situations, mais cela serait un sujet en lui-même qu'il conviendrait d'approfondir ailleurs. Dans tous les cas, on

⁷ Boito C., *Conserver ou restaurer ?* (1893), Éditions de l'encyclopédie des nuisances, Saint-Front-sur-Nizonne, 2013

constate un fort souhait de préserver au mieux le patrimoine et donc une attention et une étude approfondie de cet existant. Pour réguler le débat et faciliter la pratique, les architectes se sont mis d'accord sur une posture commune au travers de la charte de Venise. La charte accorde un caractère prioritaire au respect du bâtiment dans son caractère historique tout entier, en précisant clairement d'ailleurs que les actions d'entretien doivent être prioritaires sur les restaurations, et qu'elles doivent toujours se faire dans le respect de l'état existant de l'édifice, avec une recherche à la fois d'intégration et de lisibilité de la modification. Ce dernier aspect soulève la recherche de modifications les plus minimes possibles. Et si cela peut sembler simple sur le principe, cela ne l'est pas tant en pratique, quand celle-ci montre les besoins d'adaptation du bâti à nos besoins actuels. Il faut savoir faire preuve d'une véritable humilité et d'une excellente maîtrise technique pour trouver toujours les interventions les plus légères et discrètes possibles. Mon expérience à l'agence m'a fait appréhender les compétences spécifiques que requiert « simplement » de trouver le bon détail d'évacuation d'eaux pluviales pour intégrer un tronçon nécessaire au-dessus d'une porte dans une église qui n'en comporte pas. Où trouver le bon cheminement sur un parvis pour pouvoir y intégrer complètement un cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite jusqu'à le faire disparaître et ne pas empiéter sur la façade de l'église ? Ou le temps passé en chantier à proposer, échanger et valider des échantillons d'enduits avec les entreprises, calepiner les pierres à remplacer pour conserver une cohérence globale de la façade après travaux. À planter finement un regard d'évacuation d'eaux pluviales pour que son ajout, nécessaire à la bonne conservation de l'édifice, ne soit pas visible. Aussi simple et discrète soit la réponse, cela demande une grande attention et une recherche du détail qui demande du temps et de la réflexion pour se développer. Et cette frugalité ne peut que servir d'exemple à une démarche écologique qui chercherait avant tout la sobriété.

En effet, sur la question écologique également, les avis divergent. Aussi j'aimerais préciser quelque peu ce en quoi le sujet m'intéresse. Comme dit précédemment, la question des bourgs et des villes en décroissance m'interroge particulièrement. Pour formuler la problématique de manière

simpliste : « pourquoi construire du neuf quand tant de bâti et de villes de qualité se vident ? ». Bien sur, la restauration ne peut pas répondre à tous nos besoins, que les difficultés soient dues à un tissu existant inadapté, à du bâti tout simplement trop altéré ou à des différences d'organisation et de dynamiques territoriales. Et dans le contexte climatique qui est le nôtre, il est donc nécessaire de faire évoluer les manières de construire du neuf pour en diminuer l'impact. Cependant nous connaissons également aujourd'hui l'impact social, financier et écologique de la démolition. Nos terres disponibles diminuent, l'énergie se raréfie et par ricochet les inégalités se creusent et l'individualisme altère notre qualité de vivre ensemble. Il s'agit donc pour nous de construire plus sobrement que ce soit par une démarche globale de diminution de la consommation des ressources et d'augmentation du réemploi (foncier, bâtiment, matériaux, etc.), ou par l'adaptation de nos modes d'habiter (adaptation de nos besoins, changements dans nos manières d'investir et faire vivre un édifice, créations de commun...). Le contexte réglementaire et politique évolue également sur le sujet que ce soit en accompagnant les rénovations énergétiques de logements, sur la réglementation sur l'artificialisation des sols, ou en soutenant les actions de dynamisation des centre-villes. Mais l'isolation pure et dure n'est pas la seule réponse à apporter. Un travail sur nos manières d'habiter est fondamental et qui de mieux placé pour y apporter des propositions que des architectes ? Les propositions actuelles sont nombreuses, d'autres sont encore certainement à inventer. Dans cette démarche, l'architecture n'est d'ailleurs qu'une partie des solutions, mais elle peut apporter quelques pistes de travail et présente d'ailleurs l'intérêt d'une certaine capacité de transversalité. Car une rénovation énergétique ponctuelle est-elle réellement pertinente là où un îlot complet devient insalubre ? Et raser le même îlot a-t-il du sens lorsque son aération permettrait d'y créer des jardins ou que cela implique de déloger des dizaines de familles ?

L'architecture, si elle se fait dans une démarche globale et avec une attention forte à l'existant, matériel ou immatériel, permet de travailler sur la qualité du cadre de vie et en ce sens de redonner un caractère attractif à un immeuble, un îlot, un quartier, de redonner de l'urbanité, c'est-à-dire de la convivialité. Des architectes tels que Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal ont prouvé que cela peut se faire à un coût inférieur au budget d'une démolition-reconstruction. Les études ne manquent également pas pour démontrer que la réhabilitation a quasiment toujours un impact environnemental moindre que la

construction, même réfléchie dans une optique écologique. Mais que cela passe par des démolitions partielles ou la démarche affirmée de ne rien détruire, que cela se fasse par des transformations lourdes ou par la recherche d'une intervention minimaliste, cela demande nécessairement une forte attention à ce qui existe à l'endroit donné, de le comprendre dans ses dimensions matérielles et immatérielles. J'avoue être particulièrement intéressée par des démarches d'interventions frugales mais encore une fois, pour que cette frugalité soit heureuse, selon l'expression consacrée, cela nécessite une attention et des compétences spécifiques pour pouvoir intervenir avec la juste mesure et mettre en valeur sans dénaturer, adapter sans transformer. Cela demande une capacité d'écoute et de compréhension de tous les acteurs du projet tout en conservant un recul et un regard critique sur leurs attentes. Cela demande une capacité fine de discussion et de négociation pour intégrer tous les besoins du projet sans en perdre la cohérence. Au-delà de la démarche de « frugalité » en elle-même, il s'agit du même type de compétences que celles que nous devons mobiliser lorsque nous avons eu à proposer pour une réhabilitation d'un château en appartements : proposer des aménagements qui préservent les volumes d'origine mais respectent l'impératif de densification pour assurer la rentabilité du projet, seule à même de lui permettre de voir le jour et donc de permettre au château d'être restauré ; des aménagements qui permettent de mettre en valeur les éléments de construction du château alors même que les impératifs économiques et légaux⁸ nous obligent quasiment à isoler la majeure partie de l'édifice. Et en ces points donc, démarche écologique et patrimoniale semblent se rejoindre.

Le diagnostic: vers une connaissance fine du bâti

Une part importante de mon temps de travail à l'agence est ainsi consacré à la réalisation des études de diagnostics, première étape de tout projet que nous réalisons. Cette étude est incontournable et nous y consacrons un temps important, car elle constitue le socle de la démarche de conception du projet, quelle que soit la commande. Le diagnostic prend certes en compte l'état sanitaire du bâtiment existant, mais cherchera une analyse fine de l'histoire du bâtiment. Pour cela, nous appuyons d'abord sur une recherche documentaire dont nous tirerons une première synthèse historique. Sur la base de

⁸ Ou à minima la commande, mais je développerai ce point plus loin

l'iconographie identifiée, elle reprendra dans un premier temps les différentes étapes de la vie du bâtiment. Mais elle permet surtout de comprendre les différents contextes historiques, culturels qu'il a traversé de sa première édification jusqu'à aujourd'hui ; elle nous permet donc d'identifier les différentes évolutions que l'édifice a connu mais également les éléments qui les ont dictées, les raisons qui ont mené à toutes les décisions qui ont pu être prises le concernant. Cette recherche documentaire est également confrontée à nos observations de terrain en archéologie du bâti faites sur place.

A titre d'exemple, je citerai un projet d'aménagement de logements sociaux que nous avons entamé peu après mon embauche. Le site concerné est celui d'une maison classée au sein d'un ensemble dit « ensemble cathédral » à Autun. J'en ai réalisé le diagnostic, dans l'objectif d'aménager l'édifice en appartements pour créer du logement social, quasiment absent dans le secteur protégé d'Autun.

Le site a accueilli dès le Ve siècle la première et principale cathédrale d'Autun qui s'est progressivement étendue pour accueillir tous les bâtiments de l'évêché d'Autun, jusqu'à sa démolition. La maison, date de cette dernière période, a elle-même connu plusieurs phases de transformation mais conserve aujourd'hui des traces visibles de sa configuration d'origine. Le programme demandé nous imposait des finitions simples, faciles d'entretien, pour supporter les aléas des locations, parfois de courte durée. Cela nous contraignait plus ou moins à fortement protéger les éléments les plus anciens pour s'assurer que l'utilisation du bâtiment n'entraîne pas à long terme la dégradation des éléments les plus fragiles.

« — Mais le jour où une statue s'effondre, où un morceau d'arc ou de voûte se détache ; le jour où, pour ne pas mettre en péril la vie d'autrui, on retire le plâtre, le stuc et les boiseries ; ce jour-là, le temple chrétien réapparaît dans sa pureté, resté intact sous le revêtement qui, en le cachant pendant tout ce temps, l'a intégralement préservé. »⁹ Le maître d'ouvrage avait également des attentes importantes en termes de performances énergétiques.

⁹ Boito C., *Conserver ou restaurer ?* (1893), Éditions de l'encyclopédie des nuisances, Saint-Front-sur-Nizonne, 2013

Comment, dans ce cadre mettre en valeur ces précieux témoignages de l'histoire du site et de la ville ? Nous savons que la réhabilitation doit nécessairement être lourde, pour les raisons évoquées, et par là, contredire à certains égards, la démarche habituelle qui se veut le moins interventionniste possible ou alors uniquement dans l'objectif de restituer des éléments dont nous avons la connaissance complète. Mais le temps passé à étudier l'édifice et son histoire nous ont permis certes d'identifier tous ces éléments à titre individuel mais plus largement de comprendre par son histoire, le fonctionnement et l'organisation du site dans son ensemble. Et cela est tout à fait restituables en lui rendant cette organisation, qui peut tout à fait être donnée à lire ; par une organisation des logements restituant les étapes de construction ; par la réouverture d'un passage originel muré plus récemment.

Je citerai également un autre exemple pour appuyer à quel point seul ce travail d'enquête fine permet de reconstruire une connaissance suffisamment précise de l'édifice pour pouvoir lui porter une attention vraiment forte. Il s'agit d'une commande pour la restauration de la maçonnerie d'un ancien pigeonnier. Lors de la visite, nous réalisons en plus de la visite générale du site et du relevé de l'édifice, son bilan sanitaire. Nous identifions de nombreuses fissures dans les parties hautes de la maçonnerie. Nous soupçonnons un souci en toiture sans pouvoir le confirmer. Les recherches documentaires ne nous apportent pas beaucoup d'éléments : les photographies trouvées, peu anciennes nous montrent l'édifice dans un état identique à celui d'aujourd'hui. Les plans trouvés sont ceux du site dans son ensemble et ne s'attardent donc pas sur le pigeonnier, s'intéressant davantage à d'autres parties du site. Notre interrogation reste donc. Nous continuons de supposer qu'il y a eu une modification de la charpente, qui expliquerait certes les fissures dans le mur, mais signifierait également que sous un aspect extérieur identique, ce n'est pas tout à fait l'édifice d'origine que nous avons sous les yeux. Au-delà et malgré les efforts que cela génère sur la maçonnerie, serait-il éthique du point de vue historique, et souhaitable dans ces

conditions de modifier la charpente, sans certitude que l'actuelle n'est pas faite sur le même modèle que la charpente d'origine. Notre problème s'est résolu lorsque la poursuite de nos recherches nous a permis de retrouver un dessin du site un peu plus ancien que les photos que nous avions et qui représentait un épi de faîtage au sommet du pigeonnier. Ce petit indice ne nous donne certes pas la forme exacte de la charpente, mais nous en confirmé la modification, car il est techniquement impossible que la charpente sous son modèle actuel puisse recevoir un tel épi. Nous ne connaissons toujours pas le tracé exact de l'ancienne charpente, ni celui de l'épi d'ailleurs, mais nous pouvons sans risque intervenir et faire cette modification. La forme de la charpente peut alors être déduite assez simplement de la nécessité de pouvoir recevoir un épi et de la géométrie de l'édifice. L'épi, lui, s'inspirera des formes locales tout en conservant un dessin épuré pour éviter toute confusion avec la conception originelle. Mais par cette confirmation nous sommes certains de restituer des éléments qui ont bel et bien existé, sans supposition de notre part, puisque les parties qui nous restent inconnues comme la forme de l'épi seront lisibles.

Là où cette histoire me semble intéressante, c'est qu'elle montre l'importance de ce travail d'enquête que fut le diagnostic. Ce n'est que par une attention très forte à la somme d'indices que nous avons réunis pour notre réflexion que nous avons pu trouver une intervention qui soit au plus proche de la vérité. C'est l'ensemble de ces indices, la géométrie particulière du pigeonnier, le mauvais état des maçonneries, la présence confirmée d'un épi de faîtage, qui nous ont permis de reconstituer avec certitude la forme initiale de la charpente. Et celle-ci représentait certes un enjeu technique pour la pérennité du petit bâtiment, mais ce travail nous a permis d'y apporter une solution plus architecturale que technique en nous permettant de restituer et de mettre en valeur l'édifice. On

aurait certes également pu envisager une intervention qui aurait ouvertement assumé un nouveau design. Dans ce cas la vérité aurait été sauve, mais considérant qu'il s'agissait d'une restauration, voire de conservation et non d'une réhabilitation, aurait-on été réellement dans une démarche de justesse ?

D'ailleurs il me semble que ce travail de diagnostic, s'il est le plus fort dans les premières phases du projet, peut se tenir tout au long de la conception de ce dernier. Par exemple sur chantier, quand on réalise des échantillons sur chantier même simplement pour un enduit ou un plâtre, que fait-on encore si ce n'est creuser un peu plus la recherche de compréhension du bâti ?

En envisageant l'écologie dans une démarche de frugalité, il me semble qu'il y a quelques leçons à tirer de cette expérience. Comprendre finement le bâti dans son individualité et apprendre à l'observer, que ce soit pour son organisation générale ou dans ses détails, mais également connaître précisément l'histoire de l'architecture dans ses techniques et dans ses théories permet une intervention d'autant plus subtile et plus agile qu'elle se fait dans la maîtrise fine des édifices et de leur contexte. Ceux-ci ont été construits pour des raisons spécifiques, avec des savoir-faire particuliers. Que la réponse apportée par la suite soit dans la continuité ou dans la rupture, cette analyse est nécessaire pour comprendre le bâti ou le tissu urbain qui sera le terrain du projet. Il n'y a qu'à cette condition que les décisions peuvent être prises en connaissance de cause.

LA SPÉCIALISATION FACE À LA MULTIPLICATION DES ENJEUX

Une multiplicité d'interventions possibles

Là où il me semble que patrimoine et écologie se rejoignent donc c'est qu'il s'agit davantage d'une démarche que d'un type d'intervention. Au contraire, celles-ci s'avèrent-elles possiblement très variées. En effet, le temps de cette MSP m'a donné l'occasion de me confronter à des situations très diverses.

Diverses d'abord dans la nature du bâti auquel j'ai pu me confronter. Mais surtout dans les commandes et les niveaux stratégiques. La majeure partie du temps nous sommes certes sollicités pour des restaurations ou réhabilitations d'édifices. Situations qui induisent déjà des positionnements différents puisque une restauration implique, par définition, un unique objectif de conservation avec éventuellement un minimum de mise en valeur. Alors que la réhabilitation implique de donner un nouvel usage à un édifice qui avait certainement perdu ses fonctions d'origine. Ainsi il y a derrière l'intervention l'idée d'un renouveau, d'une nouvelle étape dans la vie de l'édifice et donc potentiellement d'une transformation.

Mais là où il me semble plus évident de faire des liens avec l'écologie, c'est dans la notion d'échelle. En effet, en démarrant cette MSP, j'avais préconçu l'idée que nous travaillerions quasiment uniquement à l'échelle de l'édifice, certes pris dans son contexte, mais cela reste globalement commun à de nombreuses formes d'architectures telles qu'elles sont pratiquées aujourd'hui. Mais la MSP m'a donné l'occasion d'aborder des missions davantage de l'ordre de la stratégie en travaillant notamment sur un inventaire patrimonial. L'objectif de la mission était de recenser dans l'actuel centre-ville de Calais, l'ensemble des immeubles ayant accueilli une activité dentellière, activité fondamentale de l'histoire de la ville puisqu'elle est à l'origine de son expansion fulgurante au XIXe siècle. Une fois chaque site recensé, la méthode continue de s'appuyer sur un diagnostic aussi détaillé que possible des sites retenus. Mais en intervenant à l'échelle d'un quartier ou d'un îlot, en intervenant en amont de la programmation, on peut commencer à suggérer des démarches plus stratégiques par exemple en identifiant des potentielles synergies ou mise en commun entre certains sites, en ciblant des programmes en fonction des besoins du quartier, etc. Nous avons également envisagé à un moment de répondre à un appel d'offre pour la rédaction d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur pour une commune qui avait également en projet un plan d'action pour la redynamisation de son centre-ville. Il s'agit certes d'un travail qui se traduit sous une forme davantage réglementaire que constructive mais en laissant la possibilité de « dé-zoomer » un peu notre intervention, cela nous nous aurait peut-être permis d'envisager les potentiels projets à l'échelle de plusieurs immeubles. Ainsi, en ayant fait cette analyse fine préalable, on pouvait prendre le temps de concevoir des interventions qui auraient permis des adaptations du tissu bâti sans dénaturer le cadre de vie historique et sa cohérence d'ensemble en orientant les projets avant leur conception plus précise.

La plupart de ces centres-villes, villes ou villages décroissants ont une histoire forte, plus ou moins récente, parfois plus ou moins visible dans le tissu bâti et quasiment toujours sensible dans la ville, dans sa vie et dans ses dynamiques ; elle explique comment la ville ou le quartier s'est constitué et l'histoire commune de ses habitants, parfois elle prend également part dans un récit plus large encore. Elle est assez souvent pour partie ce qui a provoqué la décroissance, elle se lit toujours dans ce qu'est devenue la ville, dans ses cicatrices comme dans ses merveilles. L'existant, c'est ce qu'il reste de ses heures de gloire et de ses heures sombres. L'approche des stratégies urbaines et architecturale de la redynamisation de ces centres-ville est aujourd'hui rarement de faire abstraction de cette histoire. Outre la violence d'un tel processus, les efforts à déployer pour repartir à zéro seraient incommensurables alors qu'il est bien plus simple, et plus intéressant également, de s'appuyer sur ce qui existe déjà, que ce soit dans le bâti ou les dynamiques locales. Nicolas Gisoul et Erik Orsenna font, dans leur conférence donnée pour la leçon inaugurale de l'École de Chaillot de 2019¹⁰, un très bel éloge de cette démarche de mémoire qui sait certes conserver et mettre en valeur ce qui a traversé les siècles et trouve donc naturellement sa valeur dans son âge vénérable ; mais qui sait aussi être la marque de la résilience quand elle sait s'appuyer sur la catastrophe et ses cicatrices pour créer du nouveau : l'éboulement d'un immeuble, la démolition d'un pont d'autoroute, etc. donnant naissance à un parc, une nouvelle rue commerçante ou le renouveau d'une rue existante.

Le patrimoine face à des enjeux multiples

À l'agence, j'ai fréquemment travaillé sur des projets de l'ordre de la restauration stricte telle que des restaurations ou mise en valeur d'églises, où par conséquent les interventions sont plus fortement en lien avec des enjeux historiques et culturels et où la question écologique est moins présente dans la commande, encore que nous le verrons plus loin, il me semble qu'elle pourrait être posée. Mais dans les projets déjà cités auparavant tels que la transformation d'une maison en logements sociaux dans le centre ancien d'Autun ou la division en appartements d'un château du XIX^e siècle en appartements, nous

¹⁰ Gisoul N., Orsenna E., La mémoire de l'éléphant, Leçons inaugurales de l'École de Chaillot, conférence du 19 février 2019, <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/la-memoire-de-lelephant-lecon-inaugurale-de-lecole-de-chaillo>, consulté le 9 mars 2022

pouvons certes identifier des points communs entre les démarches écologiques et patrimoniales, mais le propos reste sujet à débat. En effet, en priorisant nécessairement l'enjeu historique du fait du statut patrimonial reconnu des deux édifices, nous sommes obligés de mettre de côté certains aspects d'une démarche plus écologique voire nous sommes amenés à faire des compromis qui me semblent parfois discutables vis-à-vis de la protection patrimoniale.

Prenons d'abord l'exemple du projet autunois. Celui-ci peut sembler à première vu une excellente conjonction entre les deux sujets. En effet, il est à la fois une belle occasion de restaurer et redonner un usage à un édifice patrimonial en restant d'ailleurs dans la continuité de sa fonction historique, tout en étant dans une démarche de mixité sociale dans un quartier proposant aujourd'hui peu de logements de qualité pour des ménages peu aisés. Il favorise aussi le réemploi d'un bâtiment existant. Pour autant sur certains points, on peut largement discuter cette compatibilité également.

Comme dit précédemment, demande était faite d'utiliser les combles pour créer des logements supplémentaires ce qui nécessitait de créer des apports de lumière supplémentaires en toiture. Nous avons déjà fait mention du travail de négociation que cela implique pour l'intégration des nouvelles lucarnes dans le paysage urbain du centre historique. Il me semble que le positionnement final est donc déjà discutable parce qu'il aboutit à ce que les modifications en toiture sont certes lisibles pour un œil averti mais déjà beaucoup moins pour un touriste qui serait moins instruit sur le sujet. Il n'est donc pas si clair que le parti choisi soutienne pleinement une démarche de vérité historique.

Par ailleurs, en nous concentrant sur le parti de préservation historique du bâti, nous mettons de côté d'autres sujets comme une gestion bioclimatique du bâtiment. Nous isolerons le bâtiment pour en améliorer les performances thermiques et cela peut convenir sous un certain angle puisque par la même occasion, nous préservons des éléments anciens et fragiles d'un usage qui pourrait être assez rude pour l'édifice du fait de la rotation potentiellement rapide des habitants. Mais dans ce cas nous mettons à mal toute démarche de mise en valeur, et si nous restons sur des démarches globalement réversibles

puisque nous utilisons au maximum la structure du bâtiment ancien, en ne démolissant que des aménagements modernes et en réalisant quasiment uniquement du cloisonnement, on masque également une grande partie de l'édifice qui ne reste qu'à peine intègre dans son apparence extérieure. Sans évoquer l'idée d'un aménagement du bâtiment dans une optique de gestion bioclimatique au travers des matériaux utilisés, du statut des différents espaces, de l'orientation des logements, qui aurait pu nous amener à des modifications plus lourdes et plus impactantes ou qui sait, plus légères ?

À bien des égards, le cas du château franc-comtois permettrait d'évoquer des questionnements similaires, mais il est également l'occasion d'interroger un autre sujet qui est celui-ci grandissant de la place accordée à la maîtrise dite d'usage. Le projet autunois aurait également pu être une occasion d'évoquer ce sujet mais l'objectif de location des logements n'aurait probablement fait que complexifier le travail. En revanche, pour ce projet-ci, il s'agit bien d'objectifs de vente des plateaux ainsi créés. Un travail aurait pu être effectué avec des clients potentiels pour travailler sur un aménagement plus adapté à des attentes individuelles. J'ai d'ailleurs travaillé avec des éléments finalement assez limités sur les besoins précis d'aménagement des logements puisque hormis la demande de création qui était, autant que faire se peut, de créer des espaces extérieurs en terrasses ou en balcons, je n'avais comme impératif que le respect des lots imposés. Cela a également été le cas à Autun, où la demande initiale étant une étude de faisabilité, il s'agissait donc dans un premier temps d'examiner ce qu'il était possible de faire. Certes, les logements n'auront déjà probablement rien de standard en ce qu'ils font déjà preuve d'une conception sur-mesure pour le bâti dans lequel ils s'insèrent, mais cela sans pouvoir prendre en compte l'usager final. Le promoteur ou le bailleur y a déjà réfléchi au préalable pour définir certains éléments de programme, certains besoins, mais finalement de façon assez uniforme. Les deux sujets ne me semblent théoriquement pas incompatibles, mais au niveau d'intervention qui a été le nôtre sur ces projets, nous n'avons alors plus qu'une marge de manœuvre assez limitée pour travailler ce sujet.

Deux démarches de collaboration

Par ailleurs, cette expérience professionnelle fut particulièrement profitable de façon plus

générale du point de vue de la méthode de travail où j'ai pu me confronter à de nombreux points que l'on peut retrouver dans une démarche dite écologique, en particulier du point de vue du travail avec une multiplicité d'acteurs.

En effet, si certains acteurs sont les mêmes que ceux avec qui l'architecte peut être amené à travailler même dans la construction neuve, la restauration de monuments s'avère être un véritable travail d'équipe et de pluridisciplinarité. Certains acteurs, tels que les services dédiés à la protection du patrimoine des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) sont certes spécifiques, ou bien plus particulièrement présents dans le cas spécifique des interventions sur Monuments Historiques mais cela révèle également des compétences particulières dont doit savoir faire preuve l'architecte.

En effet, la multiplicité de ces acteurs, nécessaire parce qu'ils apportent chacun des compétences particulières importantes pour le projet, demande un fort besoin de coordination qui revient finalement à l'architecte. On voit alors ici s'exercer des compétences qui serviront dans d'autres démarches.

L'architecte du patrimoine possède une très bonne connaissance de l'histoire et des théories de l'architecture ainsi que des méthodes traditionnelles de construction. Ce n'est pour autant pas un technicien. De même, il connaît le cadre réglementaire spécifique qui s'applique aux Monuments Historiques mais n'en est pas un spécialiste. Aussi est-il entouré des dits spécialistes. Ceux-ci auront nécessairement un point de vue différent. Par notre rôle de concepteur du projet et donc de coordinateur, nous devons trouver la solution qui prenne en compte les demandes de chacun tout en conservant une cohérence au projet.

Ainsi, par exemple, quand nous devons percer une lucarne parce que la demande du maître d'ouvrage est de pouvoir créer des logements supplémentaires sous les combles alors que nous intervenons sur une maison classée et en secteur protégé, au pied d'une cathédrale, nous savons que ce

besoin viendra en contradiction avec les services de protection du patrimoine dont les objectifs sont au contraire la préservation le plus intact possible du cadre historique du bâti. Le rôle de l'architecte est donc de trouver la bonne négociation entre les intérêts de chacun. Pour parvenir à cela tout en conservant une cohérence, il faut être en mesure de clarifier les priorités du projet et de les réarranger tout au long du processus de conception¹¹. C'est de là justement que naîtra cette cohérence. Si cela ne demande certes pas d'être un spécialiste dans chaque domaine, cela nécessite tout de même une bonne compréhension des enjeux de chacun et une écoute attentionnée pour ne pas laisser échapper une demande qui pourrait se révéler fondamentale.

Pour autant ce n'est pas non plus une écoute aveugle puisque ces priorités ne peuvent s'organiser qu'à condition d'une capacité de regard critique et de hiérarchisation de ces demandes. Par exemple dans le cas des logements sous combles, il nous était demandé d'envisager l'aménagement d'un maximum de logements afin d'optimiser la rentabilité du projet ; les priorités se règlent par une mesure fine de l'importance donnée à chaque élément : en ajustant finement le nombre et la disposition des lucarnes et le nombre et la tailles des logements, on conçoit le projet de manière à préserver la cohérence globale de l'édifice : conserver les principes de symétrie dans l'ordonnancement des façades, tenir compte de leurs statuts différents dans leur conception initiale, S'agissant en l'occurrence d'un château du XIXe siècle, nous avons ici considéré que tant que les nouvelles lucarnes restaient dans la disposition géométrique et régulière de la façade et qu'elles pouvaient s'ouvrir sans toucher aux fermes, nous préservions ainsi l'esprit architectural général de l'édifice. En contrepartie, il y a moins de logements parce que plus grands pour s'adapter à la nouvelle disposition des lucarnes et parce que moins d'espace dans les combles sera aménagé. Cela ne nuira certes pas à la qualité des logements puisque plus grands et proposant des volumes plus généreux grâce aux doubles hauteurs. Mais c'est une négociation que devra consentir la maîtrise d'ouvrage sur son modèle économique qui s'en trouvera modifié. Chacune des phases est d'ailleurs l'occasion de modifier et/ou de faire avancer cette négociation, même jusqu'au chantier lorsque certaines dispositions de détail ou de finition sont prises *in situ*. Mais en

¹¹ UHO Studio d'Architecture, « Ce qui reste », Plan libre n°192, « Les formes du capitalisme », journal de la Maison d'Architecture Occitanie Pyrénées, avril 2022, p. 3 à 8

particulier, cette phase de diagnostic mentionnée précédemment est fondamentale parce qu'elle manifeste justement notre regard d'architecte sur le projet, servant de point de départ à la suite du projet.

Cela demande donc aussi une capacité de conviction et de conseil pour pouvoir échanger avec chaque acteur et lui faire comprendre les décisions prises. Ainsi, nous avons passé du temps avec les maîtres d'ouvrages pour expliquer précisément non pas uniquement le projet, mais toute la démarche depuis le travail de diagnostic leur permettant ainsi de mieux comprendre certaines dispositions, ou même plus pragmatiquement, de saisir le pourquoi des montants des estimations. De même, dans l'échange avec les entreprises, sur le chantier, pour leur faire saisir nos attentes ou « pourquoi cet enduit doit être un peu plus jaune » : parce qu'en expliquant notre recherche d'intégration et le souhait de diminuer au maximum la lisibilité de la transition entre un nouvel enduit et l'ancien, cela permet de faire comprendre ce que nous cherchons et donc de consentir plus facilement aux négociations que cela demande dans le projet ou dans l'acte de sa réalisation.

Il ne me semble pas que ce travail soit propre à l'architecte du patrimoine mais qu'il s'agit plus généralement d'une part importante du métier d'architecte qu'il intervienne dans le neuf ou dans l'existant, qu'il conçoive du logement ou des équipements publics. Contrairement à ce à quoi l'on peut être majoritairement confronté dans le cadre des études d'architecte, l'architecte ne conçoit pas tant *son* projet qu'il ne s'approprie un ensemble de besoins et d'attentes des acteurs différents avec lesquels il travaille, pour leur donner, à *travers son regard*, une cohérence. Certes, nous avons une certaine marge de manœuvre dans le choix des commandes et projets que nous traitons, ou du moins dans les orientations prises dans la démarche de l'agence. Les acteurs et les attentes évolueront en fonction du projet. Par exemple dans une démarche plus participative que celle que nous avons à l'agence, les usagers prendront davantage de place. En secteur ou sur édifice non protégé, les DRAC et Unités Départementales d'Architecture et du Patrimoine (UDAP) seront moins présents. Mais même si cette situation présente certaines limites que j'exposerai un peu plus loin, elle me semble d'autant plus intéressante dans la mesure où elle est génératrice, pour chacun je l'espère mais en particulier pour l'architecte d'une émulation propre qui me semble créatrice de projet tant qu'elle ne précipite pas ce

dernier dans l'éparpillement. Et encore une fois, cela demande, si ce n'est une spécialisation technique du moins une bonne maîtrise de son sujet de la part de l'architecte car cela seul peut lui permettre de construire un recul et une force de conviction suffisante pour ne pas laisser le projet se diluer dans les négociations mais bien utiliser celles-ci pour mieux organiser les priorités.

La maîtrise d'ouvrage et les rapports à la commande

Cela me permet d'aborder l'autre élément de limitation que j'ai pu percevoir au cours de ma MSP par rapport à mes réflexions sur la revitalisation des centres-villes : il s'agit du stade du projet auquel nous sommes sollicités. Ce n'est comme nous l'avons vu pas toujours le cas, mais à l'agence, souvent, nous sommes sollicités pour intervenir sur des édifices spécifiques à un stade du projet où celui-ci est déjà très défini. Il s'agit alors de le transformer ou de le restaurer et de le mettre en valeur, parfois avec un aménagement de ses extérieurs, mais avec un périmètre très précis laissé à notre intervention, parfois même limité à des parties spécifiques de l'édifice. Cela laisse peu de liberté pour l'interroger, et sans vouloir remettre en cause la capacité du client à définir ses attentes, nos compétences d'architectes nous permettraient également de les accompagner dans des réflexions d'ordre plus stratégiques.

Par exemple, dans le cas de la restauration de l'église de Bonnevent-Velloreille, il nous était demandé, entre autres, une petite mise en valeur des abords de l'église. Lors du temps passé sur place pour le relevé et le diagnostic de l'édifice, j'ai eu l'occasion de noter à plusieurs reprises des attroupements de personnes sous le lavoir situé juste en face, au pied de la mairie, de l'autre côté de la rue. Au stade du projet où nous intervenions, nous n'avions que peu d'éléments sur les raisons qui avaient motivé la décision de la mairie d'intervenir sur l'église hormis qu'elle la considérait comme un élément d'attractivité pour le village. Aussi n'ai-je pu m'empêcher de me faire la remarque qu'il aurait été intéressant de réfléchir à un aménagement un peu différent des abords de l'église, pour pouvoir prendre en compte cette petite placette. Mais sachant que la commande était déjà clairement ciblée sur la restauration de l'église, que la mise en valeur extérieure n'était déjà qu'un complément, en fonction de ce que permettrait l'enveloppe budgétaire, et avec peu d'éléments à mon niveau sur le processus préalable

qui avait mené à la décision de se concentrer sur l'église, son état de vétusté pouvant tout à fait justifier également une intervention prioritaire, il était complexe à ce stade, et dans le temps et le budget qui nous était impartis, d'interroger cette piste de travail. Cela ne veut pas dire que notre devoir de conseil ne doit pas s'appliquer et donc que nous ne pouvons pas porter un regard critique à la commande, mais comme nous y sommes soumis, cela implique que nous ne pouvons le faire que tant que nous répondons tout de même à la demande du client. D'ailleurs, compte-tenu des attentes en termes de compétences de la part de la maîtrise d'ouvrage, il n'est pas certain que nous aurions eu la commande si le sujet patrimonial n'avait été un élément clairement identifié de la démarche de l'agence. Certes, dans le cas du patrimoine, les attentes sur cette compétence sont également d'ordre légal. Mais on sait qu'il est aussi parfois difficile pour des agences de se démarquer lorsqu'elles revendiquent un certain éclectisme dans leurs projets, et à contrario, un premier projet en entraînant un autre, cela peut vite générer une spécialisation plus ou moins recherchée.

Aussi des expériences comme celle du travail réalisé à Calais précédemment citée me semble-t-elle tout à fait intéressantes parce qu'il nous est alors laissé l'opportunité d'intervenir sur un niveau plus stratégique tout à fait transposable à une démarche de revitalisation de centre-ville par des réflexions plus globales, à l'échelle d'un îlot, ou par une méthode d'inventaire, un temps laissé à la définition du programme. Ce travail est nécessaire dans le cas d'une revitalisation de centre-ville justement parce dans ce cas, les évènements ont montré qu'une démarche architecturale au sens le plus « strict », montrera rapidement ses limites. En effet, dans le cas de Calais, le passage par la méthode inventaire présente des limites en qu'elle nous amène à étudier des points spécifiques éparpillés dans la ville, uniquement sur un critère patrimonial, mais les propositions sont toujours proposées en tenant compte d'un contexte plus large. Et en remontant le fil du projet, il me semble jusqu'à présent plus aisé de réaliser un travail concerté,

discuté avec les collectivités locales, avec les propriétaires des sites visités, l'échange étant encore très ouvert à ce stade.

CONCLUSION: VERS UNE SPÉCIALISATION ?

Comme évoqué en première partie, ma démarche a jusque-là été fortement nourrie par la notion d'hétérogenèse que Félix Guattari et Gilles Deleuze développent dans leur ouvrage « *Mille Plateaux* » et dans l'exemple de la guêpe et l'orchidée. Il me semble, comme évoqué précédemment, que la notion, si elle n'est pas contradictoire avec la spécialisation, l'interroge tout de même à plusieurs titres, puisqu'il s'agit, d'abord de se « spécialiser » dans la compréhension d'enjeux variés et de nature différentes, et ensuite d'apprendre à en faire un projet si ce n'est unique¹², du moins spécifique.

Aussi, cette spécialisation forte des sujets traités à l'agence m'a-t-elle fortement interrogée. Les deux démarches présentées sont-elles compatibles ? Et dans quelle mesure la démarche patrimoniale peut-elle alimenter la démarche écologique ? Il me semble que les deux sujets peuvent se rejoindre, selon les visions que l'on en a, essentiellement sur une attention portée à ce qui existe déjà et dans une recherche de frugalité et de justesse (pas toujours synonyme d'économie financière pour autant...) dans l'intervention. Elles présentent des différences également en ce qu'il me semble qu'une démarche écologique rechercherait davantage de convergence entre les enjeux sociaux et historiques. Elle peut également davantage interroger la démolition, ou le détournement d'un bâtiment ou d'un tissu bâti en ce

¹² Les théories architecturales pouvant également diverger sur la question...

qu'elle ne cherche pas tant la préservation que l'adaptation.

Mais il est à noter que le travail de restauration patrimoniale fait appel à des compétences particulières qu'il ne me semble pas inintéressantes d'exporter dans d'autres contextes car elles ont trait à des sujets qui peuvent s'y poser également aujourd'hui. Il demande une compréhension fine du bâti ancien, de son histoire, de ses méthodes de construction. À ce titre, il y aurait, pour ce travail, à apprendre et à étudier dans le travail de restauration des monuments historiques et la spécialisation aurait en effet tout son sens. Elle me permettrait en particulier d'affiner ma connaissance de multiples positionnements intellectuels possibles ou à développer vis-à-vis du bâti ancien.

Cependant, je pense qu'il ne faut pas voir l'hétérogénéité comme une interdiction de la spécialisation. Au contraire, qu'y a-t-il de plus spécialisé que le développement de cette équipe que forment la guêpe et l'orchidée. Les sujets qui m'intéressent tout particulièrement restent donc bien les questions de revitalisation de centre-ville ou centre-bourg ce qui amène très souvent (même si ce n'est pas le seul sujet) à travailler sur du contexte de bâti plus ou moins ancien. Mais ces sujets, comme la plupart des sujets qui touchent les enjeux écologiques et sociétaux que nous devons relever, même s'ils ne sont plus nouveaux, sont encore en pleine construction et pour ces raisons, nous demandent d'inventer nos propres outils. Nous ne pouvons les élaborer qu'en partant de ce qui existe aujourd'hui et la restauration d'édifices protégés en fait partie. Compte-tenu des sujets qui m'intéressent, il y a matière à apprendre et à étudier dans le travail de restauration des monuments historiques et faire cette spécialisation aurait en effet un intérêt non négligeable.

En effet, si l'acte de construire évolue et interroge à ce titre la profession d'architecte, les enjeux écologiques questionnent également une grande partie de la société : particuliers, collectivités, notamment petites communes avec peu d'ingénierie mais pas uniquement, etc. J'aimerais que la construction neuve diminue, mais le besoin d'habiter me semble dans tous les cas plus prégnant que jamais. Aussi, les enjeux du projet architectural me semblent encore pertinents mais peuvent être

revisités. Le principe du diagnostic patrimonial peut devenir un outil d'analyse pour l'écologie nonobstant quelques adaptations. En effet, le besoin de conseil, d'accompagnement et de coordination reste toujours très prégnant en particulier dans les petites villes, les centres-bourgs, qui sont l'objet aujourd'hui à la fois d'un travail de terrain pour certains professionnels et d'expérimentations variées pour quelques-unes d'entre elles, de programmes de revitalisation plus ou moins clairs de la part de l'État et de certaines collectivités territoriales. Mais à ma connaissance elles sont peu évoquées directement dans la littérature et la recherche. Le large panel de définitions de la petite ville étant déjà un bon exemple du manque de pensée sur le sujet. Les réflexions intellectuelles et les connaissances techniques accumulées depuis plusieurs siècles sur le patrimoine semblent tout à fait mobilisables dans des contextes de transformations de centres-bourgs ou d'adaptation du bâti existant.

Mais ces sujets soulèvent également d'autres interrogations peu abordées dans le milieu patrimonial qui fait lui-même face à ses propres remises en question. Les enjeux écologiques ne peuvent se passer d'un travail sur la place de la citoyenneté, des communs, de l'énergie, de l'économie, de la nature et j'en passe. Aussi, si la démarche patrimoniale me semble un bon point de départ, il me semble également nécessaire de l'adapter aux enjeux de du « reste » de la construction. Cela implique alors une capacité à en faire évoluer les pratiques et demande une confrontation à d'autres méthodes. Pour cela, il me semble nécessaire de le confronter à d'autres outils et d'autres méthodes. Aussi je vois l'HMOP comme une opportunité d'évoluer dans ce métier : un moyen d'accéder à des responsabilités. En particulier, la question de la participation m'intéresse particulièrement et les moyens de construire l'architecture davantage avec les usagers. Ainsi que les sujets plus urbains et stratégiques tels que l'accompagnement de petites communes dans leurs projets d'aménagement et de mise en valeur. Car si patrimoine comme écologie interroge l'acte de construire en lui-même, peut-être est-ce du côté du processus de projet qu'il faut chercher certaines pistes d'évolution ?

BIBLIOGRAPHIE

- Arab, N.; Miot, Y. *La Ville Inoccupée : Enjeux et Défis Des Espaces Urbains Vacants*, Presses des Ponts.; 2021.
- Boito C., *Conserver ou restaurer ? (1893)*, Éditions de l'encyclopédie des nuisances, Saint-Front-sur-Nizonne, 2013
- Chavassieux, P.; Gay, G.; Sala Pala, V.; Kaddour, R.; Morel Journel, C. (Dé) *Construire La Ville : Les Villes En Décroissance, Laboratoires d'une Production Urbaine Alternative*, Presses universitaires de Saint-Étienne.; 2021.
- Choay F., *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Éditions du Seuil, 1965
- Choay F, *Pour une anthropologie de l'espace*, Éditions du Seuil,

- Paris, 2006
- Deleuze Gilles et Guattari Félix, *Mille Plateaux*, Éditions de Minuit, Collection Critiques, Paris, 1980
- Demorgon, M.; Depaule, J.-C. Panerai, P. *Analyse Urbaine*, Éditions parenthèses.; 2012
- Dormois, R. *Les Politiques Urbaines : Histoire et Enjeux Contemporains*, Presses Universitaires de Rennes.; 2015
- Giovannoni G., *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Éditions du Seuil, 1931 (Traduction française de 1998)
- Gilsoul N., Orsenna E., *La mémoire de l'éléphant*, Leçons inaugurales de l'École de Chaillot, conférence du 19 février 2019, <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/la-memoire-de-lelephant-lecon-inaugurale-de-lecole-de-chaiillot>, consulté le 9 mars 2022
- Loyer F, *Histoire de l'architecture française*, de la Révolution à nos jours, Éditions Mengès/Éditions du Patrimoine, Paris, 2006
- Pouget Consultants & Carbone, *Neutralité et logements, À quelles conditions le secteur résidentiel peut-il atteindre la neutralité carbone telle que définie dans la SNBC ?*, 2020
- Ruskin John, *Les sept lampes de l'architecture*, traduit de l'anglais

- par Elwall G., Éditions Klincksieck
- Sowa, C. *Penser la ville en décroissance : pour une autre fabrique urbaine au XXI^e siècle. Regard croisé à partir de six démarches de projet en France, en Allemagne et aux États-Unis*. Architecture, aménagement de l'espace, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2017
- The Shift Project, Habiter dans une société bas carbone, dans le cadre du Plan de Transformation de l'économie française, octobre 2021
- UHO Studio d'architecture, « *Ce qui reste* », Plan libre n°192, « *Les formes du capitalisme* », journal de la Maison d'Architecture Occitanie Pyrénées, avril 2022, p. 3 à 8
- Viollet-le-Duc E-E, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle Tome VIII*, Paris, 1866
- Vilmin, T. *L'aménagement Urbain : Acteurs et Système*, Éditions Parenthèses.; 2015.

ANNEXES:



Mathilde Horrein

1 rue Joséphine Desbois
2ème étage
71250 Cluny

0602356974

mathilde.horrein@hotmail.fr

<http://mathildehorrein.wixsite.com/portfolio>
28 ans

- Formation**
- 2017-2018 *Cycle d'urbanisme (master)*, Sciences Po, Ecole urbaine, Paris
 - 2016-2017 *Diplôme d'État d'Architecte (grade master)*, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
 - Juin 2017 : PFE en partenariat avec la mairie de Lille, mention assez bien ; exposition pour les journées du patrimoine de septembre 2017
 - Novembre 2017 : *Mention Recherche*, soutenance devant jury HDR d'un mémoire de recherche : "Blocs de cuisine en série, et apparition des cuisinistes à partir de 1945 : la souplesse par la standardisation ?"
 - 2015 - 2016 *Erasmus*, Wroclaw University of Technology, Faculty of Architecture (Pologne)
 - 2015 *Diplôme d'Études en Architecture (grade licence)*, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
 - 2015 : Soutenance du Rapport de fin d'études : "Entrelacs", hétérogénéité et pluridisciplinarité en architecture
 - 2012 *Bac Scientifique (Sciences de l'Ingénieur)* avec mention Très Bien
- Expérience Professionnelle**
- depuis septembre 2021 *Architecte DE, Laure De Raeve Architecte du Patrimoine, Cluny (71)*
 - 2021 Participation à l'ensemble des missions de conception sur toutes les phases du projet architectural, restauration de patrimoine
 - juin 2021 / septembre 2021 *Cheffe de projet Petite Ville de Demain, Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, Autun (71)*
 - Stratégie de redynamisation de centre-bourg, suivi de projet, diagnostic et pré-faisabilité
 - janvier 2019 / mai 2021 *Chargée de mission habitat et aménagement urbain, Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, Autun (71)*
 - Montage, pilotage et gestion de projet (OPAH-RU, suivi du programme Action Coeur de Ville (Autun), études urbaines, projets d'aménagement), stratégie de revitalisation des centres-bourgs, conseil aux élus, coordination d'acteurs en transversalité,
 - juillet 2018 / janvier 2019 *Chargée de mission développement stagiaire, Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, Autun (71)*
 - Diagnostic territorial et de développement local, propositions de pistes d'action, suivi de projets et du PLUi (PADD)
 - octobre 2017 / juin 2018 *Étude : "La fabrique des rez-de-chaussée : enjeux, tendances, acteurs", Le Sens de la Ville, Paris (75)*
 - Groupe de travail en faveur de l'activation des rez-de-chaussée : étude d'analyse des jeux d'acteurs et des enjeux, études de cas et diagnostic de projets réalisés
 - juillet / août 2016 *Assistante architecte stagiaire, KIOSK Architectes, Chalon-sur-Saône (71)*
 - Suivi des chantiers, conception, diagnostic et analyse d'audits, relevé et diagnostic
 - juillet 2014 *Assistante stagiaire à la Direction des Services Techniques, Mairie de Marquette-lez-Lille (59)*
 - Suivi de projet d'espaces et d'équipements publics, suivi de chantier, de conception et de marchés publics
 - juillet 2013 *Ouvrier stagiaire, Bouygues Construction à Sartrouville (78)*
 - Maconnerie, Charpente, Platerie-Peinture, Suivi de chantier
 - Etés 2017, 2015, 2014 et 2013 *Animatrice BAFA, Domaine du Curier à Epinac (71)*
 - Animation de groupes d'enfants et d'adolescents, en sorties et en camp, programmation d'activités à but éducatif

Compétences

Informatique

Autocad	● ● ● ● ●
Archicad	● ● ● ● ●
Illustrator / Inkscape	● ● ● ● ●
InDesign / Scribus	● ● ● ● ●
Sketchup / Blender	● ● ● ● ●
Photoshop	● ● ● ● ●

Langues étrangères

Anglais : B2 / C1 (Courant) Allemand : A2 (Débutant)

Permis B

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Brevet de Secourisme niveau 1

Centres d'intérêts

Musique	Violon au conservatoire
Arts créatifs	Dessin, couture, photographie
Littérature	Classique et fantastique
Bénévolat	Soutien scolaire, Emmaüs
Sport	Judo, natation
Voyage	Europe et hors Europe

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Carnet de bord mensuel : enregistrement des compétences acquises

Page 1

Période couverte par cette feuille	Mois de nov-21	N° du mois	1	Année
		Total des moi	6	2021

Identification du titulaire du diplôme d'État d'architecte

Nom Horrein	Prénom Mathilde	Autre(s) prénoms Marie Cornélie	
N° et voie Rue du Chanoine Trinquet	3	Appartement n°	
Ville Autun	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté	Pays France
Code postal 71400	Tél. domicile x	Tél. bureau x	Tél. mobile 06 02 35 69 74
Adresse électronique :			

Identification de l'employeur

Nom de l'agence Laure De Raeve Architecte Du Patrimoine	Type de structure Agence d'architecture	
N° et voie Toury		Bureau n°
Ville Cortambert	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté
Code postal 71250		Tél. bureau 03 85 22 18 53
Adresse électronique : laure.deraeve@ldrap.fr		

Identification du tuteur

Nom De Raeve		Prénom Laure	
Affiliation professionnelle Architecte		Tél. domicile 03 85 22 18 53	Tél. mobile 06.58.33.51.00
Adresse électronique : laure.deraeve@ldrap.fr			

Rôle du titulaire du diplôme d'État d'architecte (décrire brièvement)

Participation aux différentes missions de maîtrise d'œuvre, de l'avant-projet à la réception de chantier, sous la direction de l'Architecte titulaire

Etapes à suivre par l'ADE

- 1) Complétez soigneusement le formulaire.
- 2) Faites signer les sections commentaires et déclarations sous forme papier par votre employeur et votre tuteur. Assurez-vous que toute correction y compris celle faite au correcteur liquide soit paraphée par l'employeur, que toute feuille additionnelle porte aussi la signature de l'employeur, que toutes les déclarations sont bien signées et datées.
- 3) Dans la semaine qui suit le mois concerné, envoyez un exemplaire à votre directeur d'étude qui le paraphera et le conservera jusqu'à la fin de la MSP.
Gardez une copie.

Mois 1

A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre		Commentaires - projets concernés
1 La conception	126	
11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; maquette et simulation informatique, etc.	28	Relevés (Eglise de Flavigny / participation au diagnostics sites patrimoniaux dentelier sites retenus
12 Analyse du programme et explicitation de la commande	14	Eglise de Flavigny : travail de diagnostic réalisée par une équipe d'œuvre
13 Méthodologie de conduite des études et du projet	7	Synthèse de la méthodologie en préparation de la réunion de recherche documentaire pc
14 Recherche et utilisation de la documentation technique	7	Eglise de Flavigny / Pigeonnier
15 Participation à l'esquisse du projet	0	
16 Participation à l'avant-projet sommaire	70	
17 Participation à l'avant-projet définitif	0	
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle	0	
2 La gestion des entreprises d'architecture	0	
21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention dominants	0	Intégration de l'entreprise et fonctionnement global déjà
22 Explicitation du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste	0	Intégration de l'entreprise et fonctionnement global déjà
23 Explicitation de la prospective de marché ou de promotion	0	
3 Cadre contractuel	3	
31 Explicitation de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire	3	Equipe de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église d'architecture, BE technique, etc
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	0	
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quantum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.	0	
4 Les relations avec les partenaires	2	
41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE		
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le cadre du projet	2	Relations avec l'économiste dans le cadre de l'AVP des Ecuries et les relations avec les co-traitants d'inventaire (Calais)
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O et des marchés)	0	
5 La gestion et les techniques de suivi de chantier	0	
51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC	0	
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier	0	
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D, éventuellement.	0	
54 Participation aux OPR et à l'AOR	0	
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO	0	
B L'économie du projet		
83 Lecture des divers documents transmis par le contrôleur technique - participation aux réponses à apporter au C.T.	0	
9 Normes constructives	0	
91 Application réglementaires des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet		
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots	0	
10 Usages	0	
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU	0	
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu	0	
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers	0	
Total du mois 1	154	

Déclaration de l'ADE en MSP

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de mon expérience

Date 06/12/2021
Signature Antoine Boen

Déclaration du tuteur

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par

Date 06/12/2021
Signature Se Boen

SOMMAIRE DE PROJETS (inscrire les principaux projets de la période) - <i>NOM de l'ADE :</i>			Horrein Mathilde
<i>Type de projet</i> : construction neuve, réhabilitation, rénovation, extension, surélévation, aménagement - extérieur ou intérieur, rénovation des façades, etc.	Mois en cours		1
<i>Usage</i> : habitation collective / individuelle, bureaux, enseignement, commerce, industrie, culture, sport, santé, etc. - ou <i>programme</i> précis : hôpital, stade, école de musique, etc.	Date		29/11/21
Désignation du projet Restauration d'un pigeonnier	Type de projet	Restauration	
	Localisation 70 – Baignes	Usage ou programme Restauration de la maçonnerie extérieure et toiture	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B : 57 m ²
Rôle de l'ADE Relevé, diagnostic sanitaire sur place Dessin et préparation de la DAT dont descriptions des états existant et projeté et rapport écrit	Montant marchés travaux HT NC	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 2 étages	
	Type de projet	Restauration	
Désignation du projet Eglise de Flavigny-sur-Ozerain	Localisation 21 – Flavigny-sur-Ozerain	Usage ou programme Restauration des extérieurs, jubé et transept (AVP)	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B : 832
	Rôle de l'ADE Complément de relevé par rapport au diagnostic existant, dessin des façades Modification des éléments de projet pour la phase AVP	Montant marchés travaux HT 1 160 000	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 2 étages
Désignation du projet Eglise du Sacré-Coeur	Type de projet	Restauration	
	Localisation 70-Audincourt	Usage ou programme Restauration – Diagnostic	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B : 594 m ²
Rôle de l'ADE Participation au bilan sanitaire, Réalisation des planches d'état existant (relevé 3D sous-traité), dessin du projet (à venir)	Montant marchés travaux HT Estimation en cours	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 3 niveaux	
	Type de projet	Inventaire	
Désignation du projet Inventaire du patrimoine dentelier	Localisation Calais	Usage ou programme Phase 1 de l'étude - Inventaire - Propositions d'évolution du patrimoine bâti dentelier	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : N.C ou S.H.O.B :
	Rôle de l'ADE Participation au répertoire des parcelles inventoriées Recherches de références de projets sur bâti similaire : phase d'identification des sites prioritaires	Montant marchés travaux HT Encore non estimé (Étude préalable)	Nombre bâtiments et étages variable
Désignation du projet	Type de projet		
	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
	Type de projet		
Désignation du projet	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
	Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages

Commentaires et déclarations

Mois :

1

Commentaires de l'employeur**1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint**

Autonomie dans les contacts avec les maîtres d'ouvrages et les co-traitants, propositions spontanées d'intervention dans le cadre des projets. Niveau requis atteint

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Consciente, sérieuse, cherche à avoir des propositions ou des interventions profitables à l'entreprise

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (voir le protocole de formation)

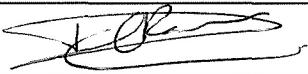
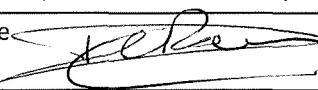
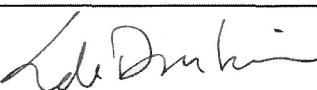
L'objectif est de gagner en expérience et en confiance en vue d'une éventuelle installation future. L'ADE met tout en œuvre pour atteindre ses objectifs

4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

A atteint les niveaux requis que l'on peut attendre après 1 mois de présence. Tous les domaines vont encore être détaillés dans les mois suivants.

5 Commentaires divers

Les différents domaines de compétences sont abordés au fil du temps. Certains domaines non abordés actuellement le seront très prochainement.

Déclaration de l'employeur	Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom	DE RAEVE LAURE	Signature	 Date 06/12/2021
Déclaration du tuteur	Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom	DE RAEVE LAURE	Signature	 Date 06/12/2021
Déclaration du directeur d'études	Je déclare que j'ai rencontré conformément aux lignes directrices du protocole de formation		
Nom	Loïs de Dinechin	Signature	 Date 03-03-2022

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**Carnet de bord mensuel** : enregistrement des compétences acquises

Page 1

Période couverte par cette feuille	Mois de décembre 2021	N° du mois Total des moi	2 6	Année 2021
------------------------------------	-----------------------	-----------------------------	--------	---------------

Identification du titulaire du diplôme d'État d'architecte

Nom Horrein	Prénom Mathilde	Autre(s) prénoms Marie Cornélie	
N° et voie Rue du Chanoine Trinquet	3		Appartement n°
Ville Autun	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté	Pays France
Code postal 71400	Tél. domicile x	Tél. bureau x	Tél. mobile 06 02 35 69 74
Adresse électronique :			

Identification de l'employeur

Nom de l'agence Laure De Raeve Architecte Du Patrimoine		Type de structure Agence d'architecture	
N° et voie Toury		Bureau n°	
Ville Cortambert	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté	Pays France
Code postal 71250		Tél. bureau 03 85 22 18 53	Tél. mobile x
Adresse électronique : laure.deraeve@ldrap.fr			

Identification du tuteur

Nom De Raeve		Prénom Laure	
Affiliation professionnelle Architecte		Tél. domicile 03 85 22 18 53	Tél. mobile x
Adresse électronique : x			

Rôle du titulaire du diplôme d'État d'architecte (décrire brièvement)

différentes missions de maîtrise d'œuvre, de l'avant-projet à la réception de chantier, sous la direction de l'Architecte titulaire

Étapes à suivre par l'ADE

- 1) Complétez soigneusement le formulaire.
- 2) Faites signer les sections commentaires et déclarations sous forme papier par votre employeur et votre tuteur. Assurez-vous que toute correction y compris celle faite au correcteur liquide soit paraphée par l'employeur, que toute feuille additionnelle porte aussi la signature de l'employeur, que toutes les déclarations soient bien signées et datées.
- 3) Dans la semaine qui suit le mois concerné, envoyez un exemplaire à votre directeur d'étude qui le paraphera et le conservera jusqu'à la fin de la MSP.
Gardez une copie.

Carnet de bord mensuel : nombre d'heures mensuelles consacrées aux différents aspects de la maîtrise d'œuvre

Mois	
2	
	Total

Commentaires - projets concernés

A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre

1 La conception	41	167
11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; maquette et simulation informatique, etc.		28
12 Analyse du programme et explicitation de la commande		14
13 Méthodologie de conduite des études et du projet		7
14 Recherche et utilisation de la documentation technique	9	16
15 Participation à l'esquisse du projet		0
16 Participation à l'avant-projet sommaire		70
17 Participation à l'avant-projet définitif	32	32
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle		0

Eglise de Flavigny

2 La gestion des entreprises d'architecture	6	6
21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention dominants	2	2
22 Explicitation du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste	2	2
23 Explicitation de la prospective de marché ou de promotion	2	2

Participation à la rédaction des dossiers d'appels d'offre
Participation à la rédaction des dossiers d'appels d'offre
Participation à la rédaction des dossiers d'appels d'offre

3 Cadre contractuel	13	16
31 Explicitation de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire	4	7
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	9	9
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quatum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.		0

Participation à la rédaction des dossiers d'appels d'offre

4 Les relations avec les partenaires	2	4
41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE		0
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le cadre du projet	2	4
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O et des marchés)		0

5 La gestion et les techniques de suivi de chantier	2	2
51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC	2	2
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier		0
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D. éventuellement.		0
54 Participation aux OPR et à l'AOR		0
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO		0

Cluny – Hotel de Ville

B L'économie du projet

6 La détermination de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle	0	0
61 Explication des contraintes économiques liées au projet		0
62 Estimations successives du coût des travaux / choix constructif / prescription		0
63 Participation à la rédaction de CCTP et conception d'un cadre de DPGF		0
64 Analyse d'un résultat d'appel d'offres de travaux (et des variantes éventuelles proposées par l'entreprise) dans l'adéquation de l'économie et de la valeur technique		0

7 Les liens avec les acteurs	2	4
71 Relation avec l'économiste ou le prescripteur	2	4
72 Relation avec les entreprises		0
73 Analyse techniques et économiques d'une demande de T.S.		0

C Les règlementations, les normes constructives, les usages

8 Règlementations	9	30
81 Explication des contraintes réglementaires du projet		0
82 Participation à la confection du dossier de permis de construire	9	30

9 Normes constructives	3	3
91 Application réglementaires des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet	3	3
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots		0

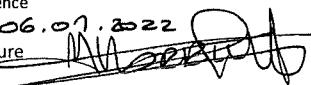
10 Usages	63	63
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU		0
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu	63	63
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers		0

Inventaire patrimoine – Calais – Phase 1

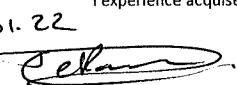
Total du mois 2 141 295 Total des 2 mois

Déclaration de l'ADE en MSP

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de mon expérience

Date 06.01.22
Signature *Déclaration du tuteur*

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par

Date 06.01.22
Signature 

SOMMAIRE DE PROJETS (inscrire les principaux projets de la période) - <i>NOM de l'ADE :</i>			Horrein Mathilde
<i>Type de projet</i> : construction neuve, réhabilitation, rénovation, extension, surélévation, aménagement - extérieur ou intérieur, rénovation des façades, etc.	Mois en cours		2
<i>Usage</i> : habitation collective / individuelle, bureaux, enseignement, commerce, industrie, culture, sport, santé, etc. - ou <i>programme</i> précis : hôpital, stade, école de musique, etc.	Date		décembre 2021
Désignation du projet Eglise de Flavigny-sur-Ozerain	Type de projet	Restauration	
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B : 832	
Rôle de l'ADE Modification des éléments de projet pour la phase AVP Préparation des dossiers de DAT	Restauration des extérieurs, jubé et transept (AVP)	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 1 étage
		1 160 000	
Désignation du projet Inventaire du patrimoine dentelier	Type de projet	Inventaire	
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : N.C ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE Phase d'inventaire suite à travail d'archives et de terrain ; définition des critères de sélection en partenariat avec la MOU, travail de pré-selection pour la phase 2 (diagnostic individuel)	- Propositions d'évolution du patrimoine bâti dentelier	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
		Encore non estimé (Étude préalable)	NC
Désignation du projet	Type de projet		
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet	Type de projet	Inventaire	
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet	Type de projet		
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet	Type de projet		
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet	Type de projet		
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet	Type de projet		
	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	

Commentaires et déclarations

Mois : 2

Commentaires de l'employeur**1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint**

Autonomie dans les contacts avec les co-traitants, recherche autonome d'améliorations de projet. Niveau requis atteint

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Implication dans un projet complexe et vaste, mise à profit de l'entreprise d'expérience personnelle (SIG)

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (voir le protocole de formation)

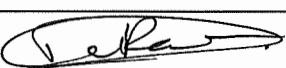
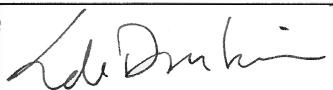
L'objectif est de gagner en expérience et en confiance en vue d'une éventuelle installation future. L'ADE met tout en œuvre pour atteindre ses objectifs

4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

Bonne progression, découverte progressive de nouveaux domaines

5 Commentaires divers

Adaptation à des projets très variés, tant en termes architecturaux que d'époque et de type de missions

Déclaration de l'employeur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom	DE RAEVE LAURE	Signature	 Date 06.01.2022
Déclaration du tuteur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom	DE RAEVE LAURE	Signature	 Date 06.01.2022
Déclaration du directeur d'études	Je déclare que j'ai rencontré		0
Nom	Loïs de Dinechin	Signature	 Date 03-03-2022

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**Carnet de bord mensuel** : enregistrement des compétences acquises

Page 1

Période couverte par ce rapport	mois de 01/01/22	du au	jour	mois	année
			1 31	1 1	2022 2022

Identification du titulaire du diplôme d'État d'architecte

Nom Horrein	Prénom Mathilde	Autre(s) prénoms Marie Cornélie	
N° et voie Rue du Chanoine Trinquet		3	Appartement n°
Ville Autun	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté	Pays France
Code postal 71400	Tél. domicile x	Tél. bureau x	Tél. mobile 06 02 35 69 74
Adresse électronique :			

Identification de l'employeur

Nom de l'agence Laure De Raeve Architecte Du Patrimoine	Type de structure Agence d'architecture	
N° et voie Toury		Bureau n°
Ville Cortambert	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté
Code postal 71250		Tél. bureau 03 85 22 18 53
Adresse électronique : laure.deraeve@ldrap.fr		

Identification du tuteur

Nom De Raeve		Prénom Laure	
Affiliation professionnelle Architecte		Tél. domicile 03 85 22 18 53	Tél. mobile x
Adresse électronique : x			

Rôle du titulaire du diplôme d'État d'architecte (décrire brièvement)

différentes missions de maîtrise d'œuvre, de l'avant-projet à la réception de chantier, sous la direction de l'Architecte titulaire

Étapes à suivre par l'ADE

- 1) Complétez soigneusement le formulaire.
- 2) Faites signer les sections commentaires et déclarations sous forme papier par votre employeur et votre tuteur. Assurez-vous que toute correction y compris celle faite au correcteur liquide soit paraphée par l'employeur, que toute feuille additionnelle porte aussi la signature de l'employeur, que toutes les déclarations soient bien signées et datées.
- 3) Dans la semaine qui suit le mois concerné, envoyez un exemplaire à votre directeur d'étude qui le paraphera et le conservera jusqu'à la fin de la MSP.
Gardez une copie.

Carnet de bord mensuel : nombre d'heures mensuelles consacrées aux différents aspects de la maîtrise d'œuvre

Mois 3	Total
-----------	-------

Commentaires - projets concernés

A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre**1 La conception**

11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; maquette et simulation informatique, etc.	28
12 Analyse du programme et explicitation de la commande	9
13 Méthodologie de conduite des études et du projet	9
14 Recherche et utilisation de la documentation technique	16
15 Participation à l'esquisse du projet	9
16 Participation à l'avant-projet sommaire	70
17 Participation à l'avant-projet définitif	70
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle	0

2 La gestion des entreprises d'architecture

21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention dominants	2
22 Explicitation du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste	2
23 Explicitation de la prospective de marché ou de promotion	2

3 Cadre contractuel

31 Explicitation de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire	0
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	0
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quatum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.	0

4 Les relations avec les partenaires

41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE	0
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le	2
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O et des marchés)	0

5 La gestion et les techniques de suivi de chantier

51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC	2
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier	0
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D. éventuellement.	0
54 Participation aux OPR et à l'AOR	0
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO	0

B L'économie du projet

6 La détermination de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle	0
61 Explication des contraintes économiques liées au projet	0
62 Estimations successives du coût des travaux / choix constructif / prescription	0
63 Participation à la rédaction de CCTP et conception d'un cadre de DPGF	0
64 Analyse d'un résultat d'appel d'offres de travaux (et des variantes éventuelles proposées par l'entreprise) dans l'adéquation de l'économie et de la valeur technique	0

7 Les liens avec les acteurs

71 Relation avec l'économiste ou le prescripteur	0
72 Relation avec les entreprises	4
73 Analyse techniques et économiques d'une demande de T.S.	0

C Les réglementations, les normes constructives, les usages

8 Réglementations	20
81 Explication des contraintes réglementaires du projet	2
82 Participation à la confection du dossier de permis de construire	18
83 Lecture des divers documents transmis par le contrôleur technique - participation aux réponses à apporter au C.T.	0

Vérification des contraintes d'accessibilité – Bonnenvent Maison individuelle

9 Normes constructives	3
91 Application réglementaires des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet	3
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots	0

Inventaire Calais – Phase 2

10 Usages	18
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU	0
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu	18
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers	81

Total des 3 mois

Total du mois 3 142 421

Déclaration de l'ADE en MSP

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de mon expérience

Date 09.02.2022

Signature

**Déclaration du tuteur**

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par Nathalie Hordein

Date 09.02.2022

Signature



SOMMAIRE DE PROJETS (inscrire les principaux projets de la période) - NOM de l'ADE :

<i>Type de projet : construction neuve, réhabilitation, rénovation, extension, surélévation, aménagement - extérieur ou intérieur, rénovation des façades, etc.</i>		Mois	3	
<i>Usage : habitation collective / individuelle, bureaux, enseignement, commerce, industrie, culture, sport, santé, etc. - ou programme précis : hôpital, stade, école de musique, etc.</i>		Date	Janvier 2022	
Désignation du projet Etude d'inventaire du patrimoine dentellier		Type de projet	Inventaire	
1 Localisation Calais	Rôle de l'ADE	Usage ou programme Etude d'inventaire	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : NC ou S.H.O.B :	
		Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Participation à la sélection des immeubles à étudier		NC	NC	
Désignation du projet Restauration du Clos-couvert de l'église		Type de projet	Restauration	
2 Localisation Bonnevent-Velloreille	Rôle de l'ADE	Usage ou programme Eglise	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 359 m ² ou S.H.O.B :	
		Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment RDC	
Réalisation des relevés, participation aux diagnostics sanitaires, préparation du dossier d'AVP (plan et rapport, programme de travaux)		500 000 €		
Désignation du projet Maison individuelle		Type de projet	Neuf	
3 Localisation Outremécourt	Rôle de l'ADE	Usage ou programme Maison individuelle	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
		Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Préparation du dossier de permis de construire		NC	1 (R+1 et Sous-sol)	
Désignation du projet		Type de projet		
4 Localisation	Rôle de l'ADE	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
		Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet		Type de projet		
5 Localisation	Rôle de l'ADE	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
		Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
Désignation du projet		Type de projet		
6 Localisation	Rôle de l'ADE	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
		Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	

Commentaires et déclarations

Mois : 3

Commentaires de l'employeur**1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint**

Autonomie dans les contacts avec les co-traitants et les maîtres d'ouvrage, recherche autonome d'améliorations de projet. Niveau requis atteint

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Implication dans un projet complexe et vaste, mise à profit de l'entreprise d'expérience personnelle (SIG) / Implication dans un projet de conception de bâtiment neuf

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (voir le protocole de formation)

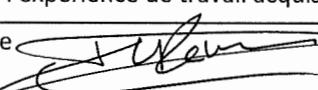
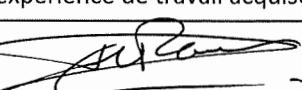
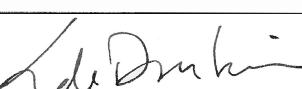
L'objectif est de gagner en expérience et en confiance en vue d'une éventuelle installation future. L'ADE a abordé les contacts clients

4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

Bonne progression, découverte progressive de nouveaux domaines (bâti neuf, contacts clients)

5 Commentaires divers

Adaptation à des projets très variés, tant en termes architecturaux que d'époque et de type de missions : inventaire, diagnostic existant, conception bâtiment neuf et permis de construire, adaptation aux normes, réponses à appels d'offres

Déclaration de l'employeur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom	Signature		Date
DE RAEVE LAURIE			07-02-2022
Déclaration du tuteur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom	Signature		Date
DE RAEVE LAURIE			07-02-2022
Déclaration du directeur d'études	Je déclare que j'ai rencontré conformément aux lignes directrices du protocole de formation		
Nom	Signature		Date
Loïs de Dinechin		0	03-03-2022

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Carnet de bord mensuel : enregistrement des compétences acquises

Page 1

Période couverte par cette feuille	Mois de novembre 2021	N° du mois	1	Année
		Total des mois	6	2021

Identification du titulaire du diplôme d'État d'architecte

Nom Horrein	Prénom Mathilde	Autre(s) prénoms Marie Cornélie
N° et voie Rue du Chanoine Trinquet	3	Appartement n°
Ville Autun	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté
Code postal 71400	Tél. domicile x	Tél. bureau x
Adresse électronique :		

Identification de l'employeur

Nom de l'agence Laure De Raeve Architecte Du Patrimoine	Type de structure Agence d'architecture
N° et voie Toury	Bureau n°
Ville Cortambert	Département 71
Code postal 71250	Région Bourgogne-Franche-Comté
Adresse électronique : laure.deraeve@ldrap.fr	

Identification du tuteur

Nom De Raeve		Prénom Laure
Affiliation professionnelle Architecte		Tél. domicile 03 85 22 18 53
Adresse électronique : x		x

Rôle du titulaire du diplôme d'État d'architecte (décrire brièvement)

différentes missions de maîtrise d'œuvre, de l'avant-projet à la réception de chantier, sous la direction de l'Architecte titulaire

Étapes à suivre par l'ADE

- 1) Complétez soigneusement le formulaire.
- 2) Faites signer les sections commentaires et déclarations sous forme papier par votre employeur et votre tuteur. Assurez-vous que toute correction y compris celle faite au correcteur liquide soit paraphée par l'employeur, que toute feuille additionnelle porte aussi la signature de l'employeur, que toutes les déclarations sont bien signées et datées.
- 3) Dans la semaine qui suit le mois concerné, envoyez un exemplaire à votre directeur d'étude qui le paraphera et le conservera jusqu'à la fin de la MSP.
Gardez une copie.

Carnet de bord mensuel : nombre d'heures mensuelles consacrées aux différents aspects de la maîtrise d'œuvre		Mois 4	Total	Commentaires - projets concernés
A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre				
1 La conception	129	393		
11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; maquette et simulation informatique, etc.	66	94	Calais – inventaire – lancement des études de faisabilité – session en déplacement	
12 Analyse du programme et explicitation de la commande	9	32	Marcilly-la-Gueurce – Aménagement d'une maison – Préparation d'une réponse avec proposition d'aménagement	
13 Méthodologie de conduite des études et du projet	10	26	Calais – inventaire – lancement des études de faisabilité – session	
14 Recherche et utilisation de la documentation technique		16		
15 Participation à l'esquisse du projet	44	53	Audincourt – église	
16 Participation à l'avant-projet sommaire		70		
17 Participation à l'avant-projet définitif		102		
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle		0		
2 La gestion des entreprises d'architecture	0	6		
21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention		2		
22 Explication du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste		2		
23 Explication de la prospective de marché ou de promotion		2		
3 Cadre contractuel	9	25		
31 Explication de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire		7		
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	9	18	Marcilly-la-Gueurce – Aménagement d'une maison – Préparation d'une réponse avec proposition d'aménagement	
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quatum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.		0		
4 Les relations avec les partenaires	20	26		
41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE	10	10	Calais – inventaire – lancement des études de faisabilité – session de terrain	
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le cadre du projet	10	16	Calais – inventaire – lancement des études de faisabilité – session	
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O et des marchés)		0		
5 La gestion et les techniques de suivi de chantier	0	0		
51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC		0		
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier		0		
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D, éventuellement.		0		
54 Participation aux OPR et à l'AOR		0		
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO		0		
B L'économie du projet				
6 La détermination de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle	0	0		
61 Explication des contraintes économiques liées au projet		0		
62 Estimations successives du coût des travaux / choix constructif / prescription		0		
63 Participation à la rédaction de CCTP et conception d'un cadre de DPGF		0		
64 Analyse d'un résultat d'appel d'offres de travaux (et des variantes éventuelles proposées par l'entreprise) dans l'adéquation de l'économie et de la valeur technique		0		
7 Les liens avec les acteurs	0	4		
71 Relation avec l'économiste ou le prescripteur		4		
72 Relation avec les entreprises		0		
73 Analyse techniques et économiques d'une demande de T.S.		0		
C Les règlementations, les normes constructives, les usages				
8 Règlementations	4,5	54,5		
81 Explication des contraintes réglementaires du projet	4,5	6,5	Bonnevent - Accessibilité	
82 Participation à la confection du dossier de permis de construire		48		
83 Lecture des divers documents transmis par le contrôleur technique - participation aux réponses à apporter au C.T.		0		
9 Normes constructives	4,5	10,5		
91 Application réglementaires des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet	4,5	10,5		
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots		0		
10 Usages	0	81		
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU		0		
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu		81		
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers		0		

Déclaration de l'ADE en MSP

expérience

Date 02/03/2022
Signature 

Total du mols 4 167 600

Total des 4 mois

Déclaration du tuteur

Déclaration du tuteur
Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par

Experience

Date 04/09/22
Signature 

SOMMAIRE DE PROJETS (inscrire les principaux projets de la période) - *NOM de l'ADE :*

<i>Type de projet</i> : construction neuve, réhabilitation, rénovation, extension, surélévation, aménagement - extérieur ou intérieur, rénovation des façades, etc.		Mois	4
<i>Usage</i> : habitation collective / individuelle, bureaux, enseignement, commerce, industrie, culture, sport, santé, etc. - ou <i>programme</i> précis : hôpital, stade, école de musique, etc.		Date	février 2022
1	Désignation du projet Inventaire du patrimoine dntellier	Type de projet	Inventaire
	Localisation Calais	Usage ou programme Anciens bâtiments industriels vacants	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : N.C ou S.H.O.B :
2	Rôle de l'ADE Participation au déplacement pour relevé et bilan sanitaire des édifices étudiés individuellement en vue de préparer les études de faisabilité à venir	Montant marchés travaux HT N.C	Nombre bâtiments et étages 25 bâtiments
	Désignation du projet Eglise du Sacré-Coeur	Type de projet	Restauration et aménagement extérieurs
3	Localisation Audincourt	Usage ou programme Eglise	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 503 m ² ou S.H.O.B :
	Rôle de l'ADE Participation au bilan sanitaire Préparation de l'étude de diagnostic	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
4	Désignation du projet Aménagement d'une maison dans la ferme du château	Type de projet	Réhabilitation
	Localisation Marcilly-la-Gueурce	Usage ou programme Logement	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 557 m ² ou S.H.O.B :
5	Rôle de l'ADE Réalisation d'une proposition d'aménagement dans le cadre d'une proposition de mission (privé)	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment / 2 niveaux
	Désignation du projet	Type de projet	
6	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
	Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
Désignation du projet	Type de projet		
	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages	
	Désignation du projet	Type de projet	
Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :	
	Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages

Commentaires et déclarations

Mois :

4

Commentaires de l'employeur**1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint**

Autonomie dans les contacts avec les co-traitants et les maîtres d'ouvrage, autonomie sur la gestion des projets.
Niveau requis atteint

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Très bonne attitude dans le cadre d'une étude avec co-traitants comprenant un séjour de 10 jours sur site + contacts avec les propriétaires des sites visités

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (voir le protocole de formation)

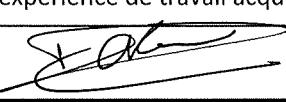
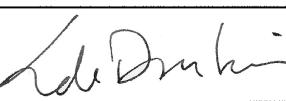
L'objectif est de gagner en expérience et en confiance en vue d'une éventuelle installation future. L'ADE a abordé les contacts clients et les rapports avec les co-traitants

4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

Bonne progression, découverte progressive de nouveaux domaines (esquisse pour appel d'offre, travail en commun avec co-traitants sur site)

5 Commentaires divers

Adaptation à des projets très variés, tant en termes architecturaux que d'époque et de type de missions : inventaire, diagnostic existant, patrimoine industriel, esquisse, réponses à appels d'offres

Déclaration de l'employeur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom DE RAEVE LAURE 0	Signature 	Date	02/03/2022
Déclaration du tuteur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom DE RAEVE LAURE 0	Signature 	Date	02/03/2022
Déclaration du directeur d'études	Je déclare que j'ai rencontré conformément aux lignes directrices du protocole de formation		
Nom Loïs de Dinechin 0	Signature 	Date	03-03-2022

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Carnet de bord mensuel : enregistrement des compétences acquises

Page 1

Période couverte par ce rapport	mois de mars 2022	du au	jour	mois	année
			1	3	2022
			31	3	2022

Identification du titulaire du diplôme d'Etat d'architecte

Nom Horrein	Prénom Mathilde	Autre(s) prénoms Marie Cornélie	
N° et voie Rue du Chanoine Trinquet	3		Appartement n°
Ville Autun	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté	Pays France
Code postal 71400	Tél. domicile x	Tél. bureau x	Tél. mobile 06 02 35 69 74
Adresse électronique :			

Identification de l'employeur

Nom de l'agence Laure De Raeve Architecte Du Patrimoine	Type de structure Agence d'architecture	
N° et voie Toury		Bureau n°
Ville Cortambert	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté
Code postal 71250		Tél. bureau 03 85 22 18 53
Adresse électronique :		laure.deraeve@ldrap.fr

Identification du tuteur

Nom De Raeve		Prénom Laure	
Affiliation professionnelle Architecte		Tél. domicile 03 85 22 18 53	Tél. mobile x
Adresse électronique :	x		

Rôle du titulaire du diplôme d'Etat d'architecte (décrire brièvement)

différentes missions de maîtrise d'œuvre, de l'avant-projet à la réception de chantier, sous la direction de l'Architecte titulaire

Étapes à suivre par l'ADE

- 1) Complétez soigneusement le formulaire.
- 2) Faites signer les sections commentaires et déclarations sous forme papier par votre employeur et votre tuteur. Assurez-vous que toute correction y compris celle faite au correcteur liquide soit paraphée par l'employeur, que toute feuille additionnelle porte aussi la signature de l'employeur, que toutes les déclarations soient bien signées et datées.
- 3) Dans la semaine qui suit le mois concerné, envoyez un exemplaire à votre directeur d'étude qui le paraphera et le conservera jusqu'à la fin de la MSP.
Gardez une copie.

Carnet de bord mensuel : nombre d'heures mensuelles consacrées aux différents aspects de la maîtrise d'œuvre

Mois	Total
5	

Commentaires - projets concernés

A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre

1 La conception	75	468
11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; maquette et simulation informatique, etc.	43	137
12 Analyse du programme et explicitation de la commande	2	34
13 Méthodologie de conduite des études et du projet	5	31
14 Recherche et utilisation de la documentation technique		16
15 Participation à l'esquisse du projet	25	78
16 Participation à l'avant-projet sommaire		70
17 Participation à l'avant-projet définitif		102
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle		0

2 La gestion des entreprises d'architecture

2 La gestion des entreprises d'architecture	0	6
21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention		2
22 Explication du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste		2
23 Explicitation de la prospective de marché ou de promotion		2

3 Cadre contractuel

3 Cadre contractuel	7	32
31 Explication de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire		7
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	5	23
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quatum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.	2	2

4 Les relations avec les partenaires

4 Les relations avec les partenaires	0	26
41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE		10
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le cadre du projet		16
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O et des marchés)		0

5 La gestion et les techniques de suivi de chantier

5 La gestion et les techniques de suivi de chantier	0	0
51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC		0
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier		0
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D, éventuellement.		0
54 Participation aux OPR et à l'AOR		0
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO		0

B L'économie du projet

6 La détermination de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle	30	30
61 Explication des contraintes économiques liées au projet	9	9
62 Estimations successives du coût des travaux / choix constructif / prescription	9	9
63 Participation à la rédaction de CCTP et conception d'un cadre de DPGF	12	12
64 Analyse d'un résultat d'appel d'offres de travaux (et des variantes éventuelles proposées par l'entreprise) dans l'adéquation de l'économie et de la valeur technique		0

7 Les liens avec les acteurs

7 Les liens avec les acteurs	1	5
71 Relation avec l'économiste ou le prescripteur	1	5
72 Relation avec les entreprises		0
73 Analyse techniques et économiques d'une demande de T.S.		0

C Les réglementations, les normes constructives, les usages

8 Réglementations	16	70,5
81 Explication des contraintes réglementaires du projet		6,5
82 Participation à la confection du dossier de permis de construire	16	64
83 Lecture des divers documents transmis par le contrôleur technique - participation aux réponses à apporter au C.T.		0

9 Normes constructives

9 Normes constructives	4	14,5
91 Application réglementaires des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet		10,5
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots	4	4

10 Usages

10 Usages	0	81
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU		0
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu		81
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers		0

Total du mois 5 133 733 Total des 5 mois

Déclaration de l'ADE en MSP

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de mon expérience

Date 04/10/2022

Signature

Déclaration du tuteur

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par NATHALIE HERREIN

Date 04/10/2022

Signature

SOMMAIRE DE PROJETS (inscrire les principaux projets de la période) - NOM de l'ADE :

Mathilde Horrein

<i>Type de projet</i> : construction neuve, réhabilitation, rénovation, extension, surélévation, aménagement - extérieur ou intérieur, rénovation des façades, etc.		Mois	5
<i>Usage</i> : habitation collective / individuelle, bureaux, enseignement, commerce, industrie, culture, sport, santé, etc. - ou <i>programme</i> précis : hôpital, stade, école de musique, etc.		Date	mars 2022
1	Désignation du projet Eglise du Sacré-Coeur	Type de projet Restauration	
	Localisation Audincourt – 70	Usage ou programme Eglise	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 503 m ² ou S.H.O.B :
2	Rôle de l'ADE Participation au diagnostic sanitaire Préparation de l'étude de diagnostic	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
		En cours	1 bâtiment – 3 niveaux
3	Désignation du projet Restauration d'un pigeonnier	Type de projet Restauration	
	Localisation Baignes – 70	Usage ou programme Pigeonnier	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 57 m ² ou S.H.O.B :
4	Rôle de l'ADE Préparation des CCTP et DPGF	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
		N.C	1 bâtiment – 2 étages
5	Désignation du projet Aménagement de deux gites	Type de projet Transformation	
	Localisation Briffaut –58	Usage ou programme Gites	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 276 m ² ou S.H.O.B :
6	Rôle de l'ADE Dessin d'esquisse – Participation aux estimations du projet	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
		En cours	1 bâtiment – 2 étages
4	Désignation du projet	Type de projet	
	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
5	Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
6	Désignation du projet	Type de projet	
	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
6	Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
6	Désignation du projet	Type de projet	
	Localisation	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
6	Rôle de l'ADE	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages

Commentaires et déclarations

Mois :

5

Commentaires de l'employeur**1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint**

Autonomie dans les contacts avec les co-traitants et les maîtres d'ouvrage, autonomie sur la gestion des projets.
Niveau requis atteint

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Très bonne attitude dans le cadre d'une étude avec co-traitants, demandeur de participer plus loin dans les missions

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (voir le protocole de formation)

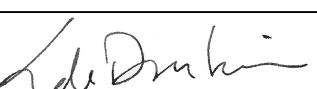
L'objectif est de gagner en expérience et en confiance en vue d'une éventuelle installation future. L'ADE a abordé les dossiers de consultation des entreprises

4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

Bonne progression, découverte progressive de nouveaux domaines (établissement de CCTP et BPU/DPGF)

5 Commentaires divers

Adaptation à des projets très variés, tant en termes architecturaux que d'époque, de type de missions et de clients : public, privé, associatif

Déclaration de l'employeur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par MATHILDE HORFFIN	
Nom DE RAEVE LAURE 0	Signature 	Date 04/04/22
Déclaration du tuteur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par MATHILDE HORFFIN	
Nom DE RAEVE LAURE 0	Signature 	Date 04/04/22
Déclaration du directeur d'études	Je déclare que j'ai rencontré 0 conformément aux lignes directrices du protocole de formation	
Nom Loïs de Dinechin	Signature 	Date 23-09-2022

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Carnet de bord mensuel : enregistrement des compétences acquises

Page 1

Période couverte par ce rapport	mois de	jour	mois	année
		du	au	
	Avril 2022	1	4	2022
		30	4	2022

Identification du titulaire du diplôme d'État d'architecte

Nom Horrein	Prénom Mathilde	Autre(s) prénoms Marie Cornélie	
N° et voie Rue du Chanoine Trinquet	3		Appartement n°
Ville Autun	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté	Pays France
Code postal 71400	Tél. domicile x	Tél. bureau x	Tél. mobile 06 02 35 69 74
Adresse électronique :			

Identification de l'employeur

Nom de l'agence Laure De Raeve Architecte Du Patrimoine	Type de structure Agence d'architecture	
N° et voie Toury		Bureau n°
Ville Cortambert	Département 71	Région Bourgogne-Franche-Comté
Code postal 71250		Tél. bureau 03 85 22 18 53
Adresse électronique : laure.deraeve@lrap.fr		

Identification du tuteur

Nom De Raeve		Prénom Laure	
Affiliation professionnelle Architecte		Tél. domicile 03 85 22 18 53	Tél. mobile x
Adresse électronique : x			

Rôle du titulaire du diplôme d'État d'architecte (décrire brièvement)

différentes missions de maîtrise d'œuvre, de l'avant-projet à la réception de chantier, sous la direction de l'Architecte titulaire

Étapes à suivre par l'ADE

- 1) Complétez soigneusement le formulaire.
- 2) Faites signer les sections commentaires et déclarations sous forme papier par votre employeur et votre tuteur. Assurez-vous que toute correction y compris celle faite au correcteur liquide soit paraphée par l'employeur, que toute feuille additionnelle porte aussi la signature de l'employeur, que toutes les déclarations soient bien signées et datées.
- 3) Dans la semaine qui suit le mois concerné, envoyez un exemplaire à votre directeur d'étude qui le paraphera et le conservera jusqu'à la fin de la MSP.
Gardez une copie.

Carnet de bord mensuel : nombre d'heures mensuelles consacrées aux différents aspects de la maîtrise d'œuvre

Mois	6	Total
------	---	-------

Commentaires - projets concernés

A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre**1 La conception**

11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; maquette et simulation informatique, etc.	90	558
12 Analyse du programme et explicitation de la commande	35	172
13 Méthodologie de conduite des études et du projet		31
14 Recherche et utilisation de la documentation technique		16
15 Participation à l'esquisse du projet		78
16 Participation à l'avant-projet sommaire	46	116
17 Participation à l'avant-projet définitif	9	111
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle		0

2 La gestion des entreprises d'architecture

21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention	0	6
22 Explication du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste		2
23 Explication de la prospective de marché ou de promotion		2

3 Cadre contractuel

31 Explication de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire	6	38
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	2	9
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quatum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.	2	4

4 Les relations avec les partenaires

41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE	18	44
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le cadre du projet		16
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O et des marchés)	18	18

5 La gestion et les techniques de suivi de chantier

51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC	8	8
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier	6	6
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D, éventuellement.	2	2
54 Participation aux OPR et à l'AOR		0
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO		0

B L'économie du projet

6 La détermination de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle	0	30
61 Explication des contraintes économiques liées au projet		9
62 Estimations successives du coût des travaux / choix constructif / prescription		9
63 Participation à la rédaction de CCTP et conception d'un cadre de DPGF		12
64 Analyse d'un résultat d'appel d'offres de travaux (et des variantes éventuelles proposées par l'entreprise) dans l'adéquation de l'économie et de la valeur technique		0

7 Les liens avec les acteurs

71 Relation avec l'économiste ou le prescripteur	1	6
72 Relation avec les entreprises	1	1
73 Analyse techniques et économiques d'une demande de T.S.		0

C Les réglementations, les normes constructives, les usages

8 Réglementations	8	78,5
81 Explication des contraintes réglementaires du projet		6,5
82 Participation à la confection du dossier de permis de construire	8	72
83 Lecture des divers documents transmis par le contrôleur technique - participation aux réponses à apporter au C.T.		0

9 Normes constructives

91 Application réglementaires des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet	0	14,5
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots		10,5

10 Usages

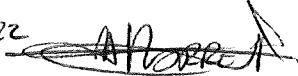
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU	2	2
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu		81
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers		0

Total du mois 6 133 866 Total des 6 mois

Déclaration de l'ADE en MSP

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de mon expérience

Date 03.05.2022



Signature

Déclaration du tuteur

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par

Date 03.05.22



SOMMAIRE DE PROJETS (inscrire les principaux projets de la période) - *NOM de l'ADE* :

Mathilde Horrein

<i>Type de projet</i> : construction neuve, réhabilitation, rénovation, extension, surélévation, aménagement - extérieur ou intérieur, rénovation des façades, etc.		Mois	6
<i>Usage</i> : habitation collective / individuelle, bureaux, enseignement, commerce, industrie, culture, sport, santé, etc. - ou <i>programme</i> précis : hôpital, stade, école de musique, etc.		Date	Avril 2022
1	Désignation du projet Aménagement d'appartements	Type de projet Réhabilitation	
	Localisation Fraisans Rôle de l'ADE	Usage ou programme Logements	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 1809 m ² ou S.H.O.B :
2	Proposition d'aménagement (AVP) suite à diagnostic	Montant marchés travaux HT 692 000 €	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 3 étages
	Désignation du projet Restauration extérieure de l'église	Type de projet Restauration	
3	Localisation Flavigny-sur-Ozerain Rôle de l'ADE	Usage ou programme Eglise	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 832 m ² ou S.H.O.B :
	Préparation des éléments de la consultation des entreprises	Montant marchés travaux HT 1 160 000 €	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 1 étage
4	Désignation du projet Aménagement de 6 appartements	Type de projet Réhabilitation	
	Localisation Autun Rôle de l'ADE	Usage ou programme Logements	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : 321 m ² ou S.H.O.B :
5	Préparation de la phase APD du projet	Montant marchés travaux HT 517 000 €	Nombre bâtiments et étages 1 bâtiment 3 étages
	Désignation du projet	Type de projet	
6	Localisation Rôle de l'ADE	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
	Désignation du projet	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
5	Localisation Rôle de l'ADE	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
	Désignation du projet	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages
6	Localisation Rôle de l'ADE	Usage ou programme	Surface Hors Œuvre Nette ou Surface Hors Œuvre Brute S.H.O.N : ou S.H.O.B :
	Désignation du projet	Montant marchés travaux HT	Nombre bâtiments et étages

Commentaires et déclarations

Mois :

6

Commentaires de l'employeur

1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint

Autonomie dans les contacts avec les co-traitants et les maîtres d'ouvrage, autonomie sur la gestion des projets, propositions spontannées d'esquisse. Niveau requis atteint

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Très bonne attitude dans le cadre d'une étude avec co-traitants, demandeur de participer plus loin dans les missions et d'aborder les sujets patrimoniaux plus spécifiques

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (*voir le protocole de formation*)

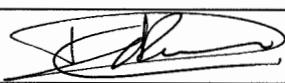
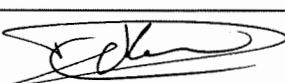
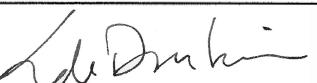
L'objectif est de gagner en expérience et en confiance en vue d'une éventuelle installation future. L'ADE a abordé les dossiers de consultation des entreprises

4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

Bonne progression, découverte progressive de nouveaux domaines (visite de chantier, compte rendu)

5 Commentaires divers

Adaptation à des projets très variés, tant en termes architecturaux que d'époque, de type de missions et de clients : public, privé, associatif. Gestion de stagiaire BAC PRO

Déclaration de l'employeur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom DE RAEVE LAURE	Signature 	Date 03.05.22	
Déclaration du tuteur	Je déclare que les informations qui précédent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par		
Nom DE RAEVE LAURE	Signature 	Date 03.05.22	
Déclaration du directeur d'études	Je déclare que j'ai rencontré conformément aux lignes directrices du protocole de formation		
Nom Loïs de Dinechin	Signature 	Date 23.09.2022	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total	%
A Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre													76 %	
1 La conception	126	41	97	129	75	90	0	0	0	0	0	0	558	64 %
11 Participation aux études connexes à la MOE : relevé ; études de diagnostic, de programmation, etc. ; <i>maquette et simulation informatique, etc.</i>	28	0	0	66	43	35	0	0	0	0	0	0	172	20 %
12 Analyse du programme et explicitation de la commande	14	0	9	9	2	0	0	0	0	0	0	0	34	4 %
13 Méthodologie de conduite des études et du projet	7	0	9	10	5	0	0	0	0	0	0	0	31	4 %
14 Recherche et utilisation de la documentation technique	7	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	2 %
15 Participation à l'esquisse du projet	0	0	9	44	25	0	0	0	0	0	0	0	78	9 %
16 Participation à l'avant-projet sommaire	70	0	0	0	0	46	0	0	0	0	0	0	116	13 %
17 Participation à l'avant-projet définitif	0	32	70	0	0	9	0	0	0	0	0	0	111	13 %
18 Participation au projet et à la mission EXE éventuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
2 La gestion des entreprises d'architecture	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1 %
21 Présentation de l'entreprise, statut, organigramme ; domaines d'intervention <i>domaines</i>	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0 %
22 Explication du fonctionnement de la structure, analyse des missions générales, rôle de chaque poste	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0 %
23 Explication de la prospective de marché ou de promotion	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0 %
3 Cadre contractuel	3	13	0	9	7	6	0	0	0	0	0	0	38	4 %
31 Explication de la composition d'une équipe de MOE, adéquation à la commande, rôle du mandataire	3	4	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	9	1 %
32 Participation à la confection d'un dossier d'appel d'offre	0	9	0	9	5	2	0	0	0	0	0	0	25	3 %
33 Détermination du coût des études de MOE, en % ou par quatum horaire ; répartition par phase et par membre ; négociation avec le MOU ; lecture de contrat de maîtrise d'œuvre en marché privé, en marché public. Gestion du contrat, révision, actualisation.	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	0 %
4 Les relations avec les partenaires	2	2	2	20	0	18	0	0	0	0	0	0	44	5 %
41 Participation aux réunions d'études et de synthèse de l'équipe de MOE	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	10	1 %
42 Relation personnelle aux co-contractants MOE et aux missionnés du MOU dans le cadre du projet	2	2	2	10	0	0	0	0	0	0	0	0	16	2 %
43 Participation à l'Assistance au MOU pour les Contrats de Travaux (A.O. et consultation des entreprises / fixation des critères d'attribution / Analyse des offres / Proposition de résultat / co-secrétariat de l'A.O. et des marchés)	0	0	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	18	2 %
5 La gestion et les techniques de suivi de chantier	0	2	2	0	0	8	0	0	0	0	0	0	12	1 %
51 Suivi de chantier et cahier personnel de suivi de chantier, relation éventuelle à l'OPC	0	2	2	0	0	6	0	0	0	0	0	0	10	1 %
52 Participation à la rédaction des Comptes Rendus de Réunion de Chantier	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0 %
53 Suivi de l'exécution des travaux par lot ; participation aux situations de décomptes mensuels et au D.G.D. éventuellement.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
54 Participation aux OPR et à l'AOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
55 Lecture des DOE et participation à la confection éventuelle du dossier DIUO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
B L'économie du projet													4 %	
6 La détermination de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle	0	0	0	0	30	0	0	0	0	0	0	0	30	3 %
61 Explication des contraintes économiques liées au projet	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	9	1 %
62 Estimations successives du coût des travaux / choix constructif / prescription	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	9	1 %
63 Participation à la rédaction de CCTP et conception d'un cadre de DPGF	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	12	1 %
64 Analyse d'un résultat d'appel d'offres de travaux (et des variantes éventuelles proposées par l'entreprise) dans l'adéquation de l'économie et de la valeur technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
7 Les liens avec les acteurs	2	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	6	1 %
71 Relation avec l'économiste ou le prescripteur	2	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	1 %
72 Relation avec les entreprises	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0 %
73 Analyse techniques et économiques d'une demande de T.S.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
C Les réglementations, les normes constructives, les usages													20 %	
8 Réglementations	21	9	20	4,5	16	8	0	0	0	0	0	0	78,5	9 %
81 Explication des contraintes réglementaires du projet	0	0	2	4,5	0	0	0	0	0	0	0	0	6,5	1 %
82 Participation à la confection du dossier de permis de construire	21	9	18	0	16	8	0	0	0	0	0	0	72	8 %
83 Lecture des divers documents transmis par le contrôleur technique - participation aux réponses à apporter au C.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
9 Normes constructives	0	3	3	4,5	4	0	0	0	0	0	0	0	14,5	2 %
91 Application réglementaire des normes et règles dans les éléments graphiques à tous les stades du projet	0	3	3	4,5	0	0	0	0	0	0	0	0	10,5	1 %
92 Lecture (ou participation) à la rédaction des généralités des CCTP par lots	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	4	0 %
10 Usages	0	63	18	0	0	2	0	0	0	0	0	0	83	10 %
101 Participation à la présentation orale du projet au MOU	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0 %
102 Participation aux études de définition ou programmation - relation à l'usage, sa médiation, son compte rendu	0	63	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81	9 %
103 Participation aux réunions de concertation MOU / MOE / usagers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
Total général	154	141	142	167	133	133	0	0	0	0	0	0	870	100 %
												Vérif	870	100 %

Déclaration de l'ADE en MSP

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de mon expérience

Date 22/08/22

Signature



Déclaration du tuteur

Je déclare que les informations ci-dessus constituent une description exacte de l'expérience acquise par

Date 22/08/22

Signature



Commentaires de l'employeur**1 Commentaires sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE et sur le niveau atteint**

Autonomie dans les contacts avec tous les intervenants dans le cadre d'un projet (co-traitants, sous-traitants, maîtres d'ouvrage, entreprises, institutions, etc.), autonomie sur la gestion des projets, propositions spontannées d'améliorations. Niveau requis atteint.

2 Commentaires sur son attitude globale, son implication professionnelle et sa capacité à inscrire sa démarche personnelle dans le cadre de l'entreprise

Très bonne attitude générale, très impliquée, demandeuse de participer plus loin dans les missions et d'aborder des sujets très variés.

3 Commentaires sur son projet personnel et ses objectifs professionnels (*voir le protocole de formation*)

L'ADE a abordé de manière autonome l'ensemble des missions au cours de son stage. L'objectif est de gagner en expérience, éventuellement dans des domaines différents que le bâti ancien, et en confiance en vue d'une possible installation future.

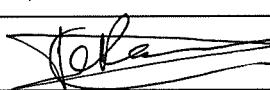
4 Commentaires sur le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimaux d'acquisition relatifs à chacun des domaines dans lesquels il a acquis de l'expérience

Bonne progression lors de la découverte progressive des différents domaines abordés. Niveau requis atteint, mais des sujets restent à aborder (gestion administrative).

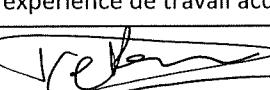
5 Commentaires divers

Très bonne adaptation à des projets très variés, tant en termes architecturaux que d'époque, de type de missions (inventaires, maîtrise d'œuvre, etc.) et de clients (public, privé, associatif).

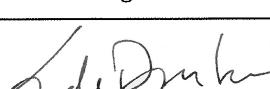
Déclaration de l'employeur Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par

Nom Laure De Raeve Signature  Date 16.08.2022

Déclaration du tuteur Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par

Nom Laure De Raeve Signature  Date 16.08.2022

Déclaration du directeur d'études Je déclare que j'ai rencontré Laure de Raeve, tutrice conformément aux lignes directrices du protocole de formation

Nom Loïs de Dinechin Signature  Date 23 septembre 2022

Avis motivé concernant la mise en situation professionnelle de l'A.D.E. Mathilde Horrein.

Le 23 septembre 2022

Au vu du suivi de la mise en situation de l'A.D.E., des échanges que nous avons pu avoir à différentes étapes de cette période, des commentaires de sa tutrice et employeur, je constate que les objectifs requis pour la validation de la MSP ont été atteints.

Le cadre d'une agence spécialisée dans des réalisations liées au patrimoine, pour des ouvrages d'échelles et de types divers, est une école de rigueur et d'anticipation, notamment pour les questions réglementaires et techniques.

Mathilde Horrein, toujours rigoureuse dans son engagement, a su acquérir progressivement l'autonomie nécessaire, et une réelle maîtrise dans la conception. Cette maîtrise implique une connaissance précise des cadres réglementaires et normatifs et une relation constante avec les partenaires.

Depuis la fin de sa MSP, l'A.D.E. a régulièrement participé au suivi de 2 chantiers en accompagnement, pour lesquels elle a rédigé les comptes-rendus. D'après sa tutrice, elle en maîtrise les enjeux, pour la conception ainsi que pour la gestion des entreprises.

De la même façon, consciente des enjeux, elle s'est investie dans les questions d'économie du projet, indissociables de la maîtrise de la conception, et cela dans le dialogue avec les acteurs.

Les objectifs pédagogiques de la MSP, qui portaient sur l'ensemble de ces questions sont atteints.

Les carnets de bords ont été communiqués très régulièrement et nous avons pu échanger de même.

Le travail d'écriture du mémoire rend compte de cette expérience. Il s'agit, pour l'A.D.E., de mettre en perspective cet exercice professionnel, questionnant les contraintes liées au patrimoine, dans le contexte plus large de la réhabilitation, pour développer son projet personnel.

Par modestie, curiosité, et surtout conscience des responsabilités incomptant au maître d'œuvre, elle souhaite compléter son expérience au sein d'agences qui lui permettraient de travailler dans des contextes différents, et de s'ouvrir à l'évolution actuelle des pratiques face aux enjeux de la société.

Cela étant dit, et considérant son expérience, l'autonomie et la maîtrise qu'elle a pu acquérir, ainsi que sa conscience des enjeux de la profession, j'aprouve très favorablement la soutenance de Mathilde Horrein en vue de l'obtention de son habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Loïs de Dinechin

